

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Démographie, histoire familiale et systèmes de valeurs
des grands-parents en France**

Par
Anne Bourgeois

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès sciences (M.Sc.)
en démographie

Février, 2009

© Anne Bourgeois, 2009



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Démographie, histoire familiale et systèmes de valeurs
des grands-parents en France

Présenté par :
Anne Bourgeois

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Robert Bourbeau
Président rapporteur

Jacques Légaré
Directeur de recherche

Simona Bignami
Membre du jury

RÉSUMÉ

Dans nos sociétés contemporaines, les grands-parents attirent l'attention par leur forte présence et leur implication dans la famille. Cette recherche vise ici à mettre en avant l'apport de la démographie à ce thème riche mais insuffisamment exploité, dans le but de mesurer à plus long terme les implications du statut de grand-parent dans la dynamique familiale.

Plus précisément, cette étude établit un double portrait des grands-parents en France. Le premier portrait, purement démographique, s'appuie sur l'influence qu'exercent les facteurs comme la fécondité et la mortalité dans la configuration actuelle et future de la population grand-parentale. Le second portrait aborde pour la première fois les valeurs familiales des grands-parents, en exploitant le lien qui préexiste entre les comportements démographiques qui ont conduit au statut de grand-parent et les valeurs des individus.

Cette recherche met en évidence que sous un même statut, la population grand-parentale est en réalité très hétérogène, tant du point de vue des âges que des sexes. Toutefois, tous les grands-parents font figure de «séniors» expérimentés dans le domaine de la famille. À ce titre, les enjeux liés aux rapports intergénérationnels suggèrent ici d'obtenir une connaissance plus approfondie de la population grand-parentale.

Mots-clés :

Grand-parent, grand-parentalité, France, démographie, famille, valeurs familiales, cycle de vie.

ABSTRACT

In contemporary societies, grandparents attract attention by their presence and their involvement in family life. This research aims to highlight the contribution of demography to this rich under-exploited theme, in order to measure the long-term implications of the status of grandparent in family dynamics.

Specifically, this study depicts a dual portrait of grandparents in France. The first portrait, purely demographic, is based on the influence of factors such as fertility and mortality on the current and future population of grandparents. The second portrait deals for the first time with the family values of grandparents, exploiting the relationship between family values and demographic behaviours which led to the grandparent status.

This research shows that the population of grandparents is very heterogeneous, both in terms of ages and sexes. However, all grandparents are regarded as experimented seniors in family context. As such, issues related to intergenerational relations suggest to further improve our knowledge of grand-parents.

Key words:

Grandparent, grandparenthood, France, demography, family, family values, life course.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	III
ABSTRACT.....	IV
TABLE DES MATIÈRES.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES FIGURES.....	VIII
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	IX
DÉDICACE.....	IX
REMERCIEMENTS.....	XI
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : CONCEPTS ET RECENSION DES ÉCRITS.....	4
1.1 INTRODUCTION.....	4
1.2 CONCEPTS ET ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA DÉMOGRAPHIE DES GRANDS-PARENTS.....	5
1.2.1 Les concepts et facteurs démographiques propres aux grands-parents.....	6
1.2.1 Les aspects démographiques de la grand-parentalité dans les études françaises.....	10
1.2.3 Les aspects démographiques de la grand-parentalité dans les études internationales.....	12
1.3 VALEURS FAMILIALES ET COMPORTEMENTS DÉMOGRAPHIQUES : QUELS LIENS ?..	14
1.3.1 Définir les valeurs familiales.....	15
1.3.2 Influences mutuelles entre les valeurs et les comportements.....	16
1.3.3 Les études sur les valeurs en France.....	17
1.4 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ERFI.....	18
1.5 PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE.....	19
CHAPITRE 2 : COMMENT LA DÉMOGRAPHIE FAÇONNE LA POPULATION DES GRANDS-PARENTS.....	21
2.1 INTRODUCTION.....	21
2.2 DONNÉES.....	23
2.3 UN PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DES GRANDS-PARENTS EN FRANCE.....	24
2.3.1 Un phénomène de plus en plus visible à l'âge d'or.....	25
2.3.2 L'entourage familial immédiat des grands-parents.....	26
2.3.3 L'entourage familial ascendant et descendant des grands-parents.....	28
2.4 LA GRAND-PARENTALITÉ : LE DESTIN DE DEUX GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES.....	30
2.4.1 La parentalité comme préalable à la grand-parentalité.....	30
2.4.2 À quel âge la transition grand-parentale a-t-elle lieu ?.....	33
2.4.3 Les phases parentales et grand-parentales sont-elles distinctes ?.....	36
2.5 VIVRE LA GRAND-PARENTALITÉ : POUR COMBIEN DE TEMPS ?.....	38
2.6 CONCLUSION.....	40
Bibliographie.....	42
Déclaration des coauteurs.....	44

CHAPITRE 3 : VALEURS FAMILIALES ET HISTOIRE MARITALE ET FAMILIALE	
DES GRANDS-PARENTS EN FRANCE.....	45
3.1 INTRODUCTION.....	45
3.2 DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE.....	48
3.2.1 Caractéristiques des répondants	49
3.2.2 Détermination des facteurs relatifs aux valeurs familiales	49
3.2.3 Précisions méthodologiques quant au choix de réponses	51
3.2.4 La prise en compte du temps : générations et contexte historique.....	51
3.3 LES VALEURS DES GRANDS-PARENTS : D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE	52
3.3.1 Les différences de valeurs entre grands-mères et grands-pères	53
3.3.2 Les différences de valeurs selon les parcours de vie conjugaux	57
3.4 EXISTE-IL DES DIFFÉRENCES DE VALEURS ENTRE GRANDS-PARENTS ET NON GRANDS-PARENTS ?.....	59
3.4.1 Les grands-parents sont-ils plus en accord avec les valeurs familiales ?.....	59
3.4.2. Le statut matrimonial peut-il clarifier les écarts de valeurs entre grands- parents et non grands-parents ?	60
3.5 CONCLUSION.....	62
Bibliographie.....	64
Annexe 1 : Questions d'opinions et d'attitude utilisées pour l'analyse factorielle	66
Annexe 2 : Aspects méthodologiques pour la détermination des facteurs.....	68
Déclaration des coauteurs	70
CONCLUSION GÉNÉRALE	71
Bibliographie complémentaire (Chapitre 1).....	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I – Effectifs bruts selon le statut, par groupe d'âge et sexe	24
Tableau II – État matrimonial et composition du ménage grand-parental	27
Tableau III – Nombre moyen d'enfants selon l'âge moyen au premier enfant	31
Tableau IV – Repères dans l'âge à la transition grand-parentale	33
Tableau V – Effectifs et âge moyen des répondants par cohortes de naissance	49
Tableau VI – Identification des facteurs relatifs aux valeurs familiales et indice de fidélité des échelles	50
Tableau VII - Proportions moyennes de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord») par statut et par génération	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Proportion de grands-parents et de non grands-parents à la date de l'enquête	25
Figure 2 – Entourage familial ascendant et descendant des grands-parents	28
Figure 3 – Âge moyen au premier enfant, selon le statut	31
Figure 4 – Proportion de grands-parents par âge et par génération	34
Figure 5 – Proportion de grands-parents selon l'âge moyen à la transition, par années de naissance	35
Figure 6 - Proportion de grands-parents ayant au moins un enfant cohabitant au moment de la transition, selon le genre et le nombre d'enfants	36
Figure 7 – Âge moyen et âge minimum moyen des enfants cohabitants au moment de la transition à la grand-parentalité	37
Figure 8 – Âge moyen à la transition et espérance de vie à l'âge moyen à la transition	39
Figure 9 – Scores moyens et proportion de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord») par facteur	53
Figure 10 – Nombre moyen d'enfants et âge moyen au premier enfant selon le statut du répondant	55
Figure 11 – Situation matrimoniale des grands-parents à la date de l'enquête	57
Figure 12 – Proportion de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord»)...	58
Figure 13 – Situation matrimoniale selon le statut et la génération à la date de l'enquête	61
Figure 14 – Proportion de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord») selon le statut et la génération, pour deux questions liées au mariage	62

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

E.R.F.I.	Études des Relations Familiales et Intergénérationnelles
G.G.P.	Generations and Gender Programme
G.G.S.	Generations and Gender Survey
I.N.E.D.	Institut National d'Études Démographiques
I.N.S.E.E	Institut National des Statistiques et des Études Économiques
U.N.E.C.E.	United Nations Economic Commission for Europe

*À mes parents,
Grands-parents de quatre petites-filles...
Vous m'avez inspiré le thème de ce mémoire...*

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible grâce à l'aide et au soutien de plusieurs personnes, que je souhaite vivement remercier ici.

Mes remerciements les plus vifs vont en premier lieu à mon directeur de recherche, Jacques Légaré, pour son accompagnement, son soutien tout au long du processus et surtout sa confiance en mes capacités. Ses encouragements à mon égard ont grandement contribué à ma décision de poursuivre au doctorat.

J'adresse mes sincères remerciements au département de démographie, pour le support financier dont j'ai bénéficié pour achever ce mémoire mais aussi pour l'encadrement pédagogique qui nous est offert et que je connais depuis quatre ans. Mes remerciements vont également au Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster, pour m'avoir appuyée financièrement lors de mon stage à l'INED en avril 2008.

Je remercie particulièrement l'INED à Paris pour son accueil lors de mon passage dans leurs locaux, et particulièrement Arnaud Régnier-Loilier, pour ses précieux conseils tout au long de l'élaboration du premier article. Merci également à Christiane Delbès pour ses suggestions et commentaires sur le second article.

Merci à mes collègues étudiants de l'équipe ERVIPOP pour leurs commentaires constructifs lors des fameux «dry run» et surtout leur bonne humeur !

Finalement, mes derniers remerciements vont à ma famille, pour leur soutien, et tout spécialement à mon compagnon Justin, pour toute sa patience et les encouragements reçus pour terminer un tel travail.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

“ Un couple qui décide de faire un enfant décide précisément de faire un enfant, pas un grand-père. Pourtant, en faisant l’un, il fait l’autre...”

(Extrait de "À quoi servent les grands-parents ?", M. Billé, 2002)

La grand-parentalité est un thème qui s’inscrit aisément au carrefour de deux grandes dimensions démographiques : le vieillissement de la population et la famille. La transition de l’état de parent à celui de grand-parent intervient en effet tardivement dans le cycle de vie des individus. L’acquisition du statut de grand-parent amène également l’établissement de nouveaux rapports intrafamiliaux, puisque l’ajout d’une nouvelle génération¹ au sein de la lignée familiale entraîne nécessairement une modification des rôles associés à chaque niveau de génération.

La part grandissante de la population vieillissante au sein de nos sociétés contemporaines, tout comme l’évolution des structures familiales des dernières décennies suggèrent donc de s’intéresser plus communément à la population grand-parentale. Fruits de la combinaison de plusieurs facteurs démographiques, les générations de grands-parents sont toutefois très hétérogènes, tant du point de vue des âges que du point de vue des sexes.

C’est sans compter que l’image des grands-parents s’est profondément transformée au cours des dernières décennies. Leur jeune âge, le dynamisme et l’implication dont ils font preuve auprès de leurs enfants et petits-enfants remettent en question l’association faite avec les personnes du «troisième âge». Nombre de nouveaux grands-parents exercent encore une activité professionnelle à la naissance du premier petit-enfant et sont en bonne santé. Le phénomène grand-parental semble finalement tout aussi complexe à appréhender que le passage vers la retraite.

¹ Le terme génération se rapporte au rapport filial entre les membres d’une même lignée familiale.

L'étude des grands-parents n'est pas en elle-même inédite. Néanmoins, elle suscite une attention croissante des chercheurs depuis une vingtaine d'années, compte tenu des aspects multidimensionnels qu'elle représente dans le champ des études sur la famille. D'un intérêt plutôt récent, la grand-parentalité est cependant abordée le plus souvent du point de vue sociologique, eu égard à la diversité des rôles associés aux grands-parents.

La plupart des études ont principalement été entreprises en France et aux États-Unis, tant par des historiens, des sociologues que des anthropologues, mais beaucoup moins par des démographes. Les études proprement canadiennes restent rares, comme il en sera fait état dans la recension des écrits.

Compte-tenu des enjeux que représentent une meilleure connaissance des grands-parents, souvent considérés comme des supports essentiels pour la famille, ce projet d'étude visait à apporter une meilleure connaissance de la population grand-parentale du point de vue démographique, au Canada (mon pays d'accueil) et en France (mon pays d'origine). Toutefois, la démarche qui suppose de s'intéresser au moment où l'on acquiert le statut de grand-parent ne pouvait aboutir sans l'existence de variables essentielles, absentes des enquêtes sociales générales canadiennes. Cette étude sur la grand-parentalité a ainsi été menée uniquement sur la France, à l'aide de l'enquête «Études des Relations Familiales et Intergénérationnelles» (ERFI), version française de l'enquête internationale «Generations and Gender Survey» (GGS).

Bien que les études sur la grand-parentalité soient plus conséquentes en France qu'au Canada, l'exploitation de cette enquête pour la réalisation de ce mémoire vient compléter la connaissance de la population grand-parentale résidant en France, mais aussi à explorer des facettes nouvelles jusqu'alors inconnues.

L'objectif de ce travail vise surtout à mettre en avant l'apport de la démographie à ce thème riche et insuffisamment exploité, dans le but de mesurer à plus long terme les

implications du statut de grand-parent dans la dynamique familiale. Plus précisément, cette étude poursuit trois objectifs :

- Apporter une meilleure compréhension de l'impact des facteurs démographiques dans la configuration actuelle et future de la population grand-parentale,
- Mettre en évidence les liens qui préexistent entre statut de grand-parent et expérience de la famille,
- Contribuer significativement à la connaissance de la population grand-parentale, en exploitant en particulier les liens entre histoire familiale des grands-parents et valeurs familiales.

Ce mémoire est ici présenté «par article». Afin de répondre aux objectifs initiaux de définir la population grand-parentale du point de vue démographique et d'utiliser ces connaissances pour explorer une dimension inédite associée au statut de grand-parent, il a été choisi de présenter deux articles distincts, l'un étant à ce jour soumis pour publication dans un ouvrage collectif de l'INED, l'autre étant accepté pour publication dans la revue française *Gérontologie et Société*. Aux fins de publication, le nom de Jacques Légaré a été associé au mien en tant que co-auteur. Toutefois, la totalité du travail de rédaction et des analyses a été réalisée par mes soins. Ma contribution aux articles est, en ce sens, totale.

Le premier chapitre de ce travail consistera à recenser les études qui traitent de la dimension démographique de la grand-parentalité et à intégrer les liens entre comportements démographiques et systèmes de valeurs. Le deuxième chapitre présentera la façon dont la démographie, du moins les facteurs démographiques façonnent la population des grands-parents. Le troisième chapitre mettra en avant une étude sur les valeurs familiales des grands-parents, à savoir s'ils ont plus de valeurs familiales du fait de leur statut grand-parental. Une conclusion générale terminera cet exposé.

CHAPITRE 1

CONCEPTS ET RECENSION DES ÉCRITS

Ce premier chapitre tient à faire le point sur les études traitant des grands-parents, mais aussi à présenter certaines dimensions et concepts pris en compte dans les articles. Après une brève introduction, une première section fera état des connaissances sur les facteurs démographiques qui interviennent dans la construction de la population grand-parentale. Les éléments conceptuels sur les valeurs familiales seront présentés dans la section suivante, en mettant l'accent sur les liens potentiels entre valeurs et les comportements démographiques. Finalement, la dernière section identifiera les problématiques de recherche, à la lumière de la revue des études précédentes.

1.1 INTRODUCTION

Les études sur la grand-parentalité tendent à être plus nombreuses dans les deux dernières décennies, compte-tenu de la visibilité croissante de la population grand-parentale dans nos sociétés. Les grands-parents attirent l'attention par leur forte présence. Le vieillissement des cohortes nombreuses issues du baby-boom conduit en effet graduellement à accroître leur nombre. Mais la grand-parentalité n'a rien d'une invention nouvelle. L'augmentation de l'espérance de vie au cours du 20^{ème} siècle a fortement assuré aux grands-parents de nombreuses années de cohabitation avec les générations plus jeunes (Vincent, 2005). C'est finalement la nature des rapports entre les générations qui suscitent le plus aujourd'hui l'intérêt des chercheurs, avec un attrait particulier pour les fonctions et les rôles des grands-parents dans le réseau familial.

Plus précisément, les générations de grands-parents étaient considérées autrefois comme des générations «limite», tandis que de nos jours, elles sont vues plutôt comme des générations «pivot» (Attias-Donfut et Ségalen, 1998). L'apparition des familles de plus de trois générations a conduit sans aucun doute à la reconsidération des rôles de

chacun dans la lignée familiale, et surtout des grands-parents, pris en «sandwich» entre leurs parents potentiellement encore en vie et leurs enfants et petits-enfants. La superposition des rôles familiaux n'en est que plus complexe, puisque les grands-parents cumulent parfois les rôles d'enfant, de parent, de grand-parent, voire même d'arrière-grand-parent, dépendamment des générations considérées.

La grand-parentalité révèle ainsi tout son potentiel de recherche. Malgré tout, «les grands-parents sont les grands oubliés de la sociologie de la famille» (Ségalen, 2006), alors que l'augmentation de la part des personnes âgées dans nos sociétés et les bouleversements récents dans les structures familiales suggèrent de s'intéresser fortement à la population grand-parentale.

Parmi les sciences sociales, la démographie peut apporter une réelle contribution à ce champ d'intérêt, en établissant non seulement les caractéristiques sociodémographiques des grands-parents et de leur entourage, mais aussi en estimant la présence future des grands-parents compte-tenu des schémas actuels de fécondité et de mortalité. La dimension démographique dans ce champ de recherche paraît ainsi toute indiquée comme préalable aux différentes investigations produites par les autres disciplines des sciences sociales, notamment la sociologie.

1.2 CONCEPTS ET ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA DÉMOGRAPHIE DES GRANDS-PARENTS

La démographie peut être placée au cœur du processus de la grand-parentalité. Souvent liée aux transitions de la vieillesse, cette dernière résulte en fait de la combinaison de plusieurs facteurs démographiques, et fait intervenir tous les champs de la démographie, en particulier la fécondité, la formation des unions et la mortalité.

Une première partie présentera les concepts démographiques qui entrent en jeu dans le schéma de la grand-parentalité, suivie d'une revue des études françaises, puis internationales.

1.2.1 Les concepts et facteurs démographiques propres aux grands-parents

Du point de vue démographique, étudier la grand-parentalité présente un certain nombre de défis, liés à la fois au destin individuel des individus à devenir grand-parent, mais aussi aux tendances qui prévalent en termes de fécondité et de mortalité.

1.2.1.1 Définir le grand-parent

Conceptuellement, le statut de grand-parent est acquis définitivement dès la naissance du premier petit-enfant. Cet unique renseignement soulève toutefois de nombreux aspects de la grand-parentalité.

Les auteurs Sprey et Matthews (1982) précisent à cet égard le lien indirect qui unissent grands-parents et petits-enfants, avec au centre les parents de ces derniers. La grand-parentalité est ainsi toujours envisagée sous l'angle de trois générations. Le modèle de la famille nucléaire incluant seulement deux générations, soit les parents et les enfants, perd son sens quand on cherche à comprendre la nature de la grand-parentalité (Sprey et Matthews, 1982).

Ce lien indirect suggère que l'on ne devient pas grand-parent par choix, puisque le choix de devenir parent est exercé par la génération intermédiaire. Autrement dit, la transition à la parentalité d'un enfant entraîne nécessairement une autre transition dans la vie de ses parents, celle de la grand-parentalité (Hagestad et Lang, 1986).

Le seul aspect décisionnel pour être grand-parent tient finalement au fait qu'il faut nécessairement être parent pour espérer être grand-parent un jour, ce qui suppose d'avoir survécu suffisamment longtemps jusqu'aux âges féconds, d'avoir eu la capacité biologique de procréer ainsi que le désir de devenir parent. La grand-parentalité ne peut donc être connue de tous.

Par ailleurs, la grand-parentalité s'établit majoritairement par les liens du sang. Néanmoins, les multiples configurations familiales qui préexistent aujourd'hui font émerger à l'avant-scène la grand-parentalité par alliance (Szinovacz, 1998). On peut, par exemple, devenir grand-parent par les enfants que le conjoint aura eus d'une union précédente. Le statut de beau-parent peut ainsi conduire à celui de beau-grand-parent. L'existence de deux formes de grand-parentalité permet de s'interroger sur ce qui les différencie, notamment la force des relations entre les générations de grands-parents et de petits-enfants.

1.2.1.2 La dimension de genre dans les études

Plusieurs études, surtout qualitatives, traitent la grand-parentalité selon le genre, en choisissant comme sujets d'étude les grands-mères ou les grands-pères. Cette distinction s'avère nécessaire compte-tenu des rôles familiaux féminins et masculins que les grands-parents endossent, surtout auprès de leurs petits-enfants. Par exemple, la garde occasionnelle ou non de ces derniers relève beaucoup plus des grands-mères (Ségalen, 2006).

Cette différenciation de genre se retrouve également dans les études présentant des caractéristiques démographiques sur les grands-parents. L'écart d'âge moyen entre conjoints, d'environ deux à trois ans, impliquent que les hommes deviennent grand-père plus tardivement que les femmes. Par cet exemple, les schémas d'accès à la grand-parentalité supposent d'être différents selon les sexes.

1.2.1.3 Les concepts démographiques liés à la transition

Dans leur article sur la transition à la grand-parentalité, Hagestad et Lang précisent les trois concepts démographiques de base pour cerner les différents schémas menant à la grand-parentalité (Hagestad et Lang, 1986; Elder, 1975).

Étant donné que tous les individus ne deviendront pas grand-parent un jour, il est possible de calculer la prévalence à la grand-parentalité par génération, à savoir la proportion d'individus qui ont vécu cette transition, par cohorte de naissance.

Le moment où se produit la transition dans le cycle de vie des individus représente le deuxième concept utile à l'étude de la transition grand-parentale. Associée aux transitions de la vieillesse, elle est toutefois souvent confondue, à tort, avec le «troisième âge» (Vincent, 1999). En réalité, il n'existe pas un âge désigné pour devenir grand-parent même si l'on s'accorde à dire que l'entrée dans la grand-parentalité se réalise plus souvent à un âge avancé. Dans sa synthèse bibliographique sur les grands-parents, Sandrine Vincent précise d'ailleurs qu'il est tout à fait plausible de devenir grand-parent avant quarante ans, ou même après quatre-vingt ans.

Bien que la transition grand-parentale soit unique et irréversible, le nombre de petits-enfants détermine le nombre de fois où l'on est grand-parent. Ce dernier aspect intervient directement au niveau de l'implication future des grands-parents dans la vie de leurs petits-enfants.

1.2.1.4 Influence de la fécondité et de la formation des unions sur la probabilité de devenir grand-parent

Le calendrier et l'intensité de la fécondité interviennent directement dans le calcul de la prévalence et du moment de la transition grand-parentale. Le fait d'avoir eu des enfants ou non, leur nombre et l'âge à la naissance des enfants déterminent ainsi fortement les chances de devenir un jour grand-parent (Engstler et Menning, 2005). Ainsi, l'âge auquel se produit la transition dépend fortement de l'âge auquel les grands-parents ont eu leurs propres enfants, surtout le premier d'entre eux.

La formation des unions, et a contrario la rupture d'unions, jouent également un rôle implicite dans la probabilité de devenir grand-parent, dans la mesure où les unions

sous-tendent la fécondité. C'est d'ailleurs «l'historique» des unions sur deux générations qui engendre différentes formes de grand-parentalité.

1.2.1.5 Influence de la mortalité sur la durée de la grand-parentalité

L'augmentation de l'espérance de vie au cours du 20^{ème} siècle suggère que l'on est grand-parent plus longtemps, ce qui permet aux générations de grands-parents et de petits-enfants de se côtoyer pendant 30 ans, 40 ans voire 50 ans. Toutefois, la durée de la grand-parentalité dépend elle-même du moment de la transition grand-parentale. Il est ici attendu que cette durée sera moindre pour les hommes, étant donné qu'ils deviennent grand-père plus tardivement en moyenne que les femmes, et que leur espérance de vie est moins grande.

1.2.1.6 Influence des facteurs démographiques sur la lignée familiale

Les structures familiales se sont progressivement transformées au cours des dernières décennies sous l'effet de la baisse de la fécondité et de la mortalité.

L'allongement de l'espérance de vie a conduit d'abord à accroître verticalement la taille des familles, ce qui est propice à l'apparition de lignées familiales comprenant plus de trois générations (Hagestad, 2000). Les lignées de quatre générations vivantes, voire cinq, sont en effet de plus en plus répandues. Par contre, la diminution du nombre moyen d'enfants par famille a, en quelque sorte, «aminci» chaque niveau de génération. Les rapports entre les membres d'une même famille tendraient ainsi à être davantage verticaux qu'horizontaux (Hagestad, 2000).

Par ailleurs, les transformations familiales liées à l'accroissement des divorces et à l'instabilité des unions ont eu pour effet de transformer horizontalement les structures familiales, c'est-à-dire à un même niveau de génération. La diminution du nombre d'enfants et de petits-enfants "naturels" semble compensée par une augmentation du nombre d'enfants et de petits-enfants "par alliance". Pour cette raison, la hausse du

nombre de familles recomposées soulève des interrogations quant au rôle des grands-parents avec les membres de la famille qui ne sont pas des descendants directs.

1.2.1 Les aspects démographiques de la grand-parentalité dans les études françaises

Les études françaises présentant des aspects démographiques sur les grands-parents sont ici répertoriées. Elles sont peu nombreuses, ce qui s'explique par l'intérêt récent pour ce thème, mais aussi par la nécessité de disposer d'enquêtes nationales pour traiter les aspects démographiques proprement dit.

Parmi l'ensemble des ressources documentaires répertoriées, une seule étude française attachée à la dimension démographique des grands-parents a vu le jour. À partir de l'enquête EHS¹ de 1999, les auteurs ont proposé une première estimation du nombre de grands-parents en France, soit 12,6 millions d'individus (Cassan et al, 2001). Cette étude relativement brève utilise toutefois des concepts démographiques pertinents, comme la proportion de grands-parents par âge, le nombre moyen de petits-enfants et la proportion de grands-parents selon leur nombre d'enfants et leur âge. L'âge moyen à la transition est estimé à 52,5 ans chez les grands-pères et à 49,9 ans chez les grands-mères. Le calcul de cet âge moyen dépend ici des générations considérées, les plus anciennes étant nées au début des années 1900. Comparer les âges moyens à la transition à partir de plusieurs études s'avère donc peu efficace, étant donné que les générations prises en compte pour ce calcul ne sont pas toujours similaires.

¹ Enquête sur l'Histoire Familiale, Insee-Ined, 1999

La plupart des études portant sur les grands-parents reviennent à Claudine Attias-Donfut et à Martine Ségalen dans les années 1990. Sur la base d'une enquête quantitative et qualitative, constituée d'un échantillon de 2 000 familles à trois générations, les auteures se sont attachées aux relations d'échanges entre les trois générations de membres, soit les formes d'entraides intergénérationnelles, les transferts financiers et les occasions de contacts. Elles présentent un certain nombre d'indicateurs, comme le nombre de petits-enfants par grand-parent, la proportion de grands-parents pour la génération plus jeune, l'âge à la transition, ainsi que la proportion d'arrière-grands-parents (Attias-Donfut et Ségalen, 1998). Leurs résultats ne valent cependant que pour leur échantillon, la génération intermédiaire ayant entre 49 ans et 53 ans. Leur apport réside surtout dans l'«analyse des contours sociologiques du rôle des grands-parents» (Attias-Donfut et Ségalen, 2001), en insistant sur les transformations de la figure grand-parentale, mais aussi sur la contribution des grands-parents à leur entourage familial.

Les ouvrages suivants ne présentent pas d'approche quantitative de la grand-parentalité. Toutefois, ils jouissent d'une certaine notoriété, compte-tenu du petit nombre de volumes sur le thème des grands-parents.

La premier écrit complet sur les grands-parents en France revient à Ségolène Royal (1987), dans lequel elle décline les fonctions et les rôles des «nouveaux» grands-parents, souvent plus jeunes, actifs et en bonne santé. Sa conception optimiste, voire «idéale» de la grand-parentalité a été fortement nuancée par Louis Roussel (Roussel, 1994; Attias-Donfut et Ségalen, 1998), qui suggérait de tenir compte de la grand-parenté active et de la grand-parenté plus passive, à mesure que les petits-enfants avancent en âge et que les grands-parents vieillissent.

Du point de vue historique, l'ouvrage de Vincent Gourdon sur les grands-parents constitue également une référence. Ce dernier examine la présence des grands-parents dans la société française ancienne, à l'aide de registres paroissiaux et de l'état civil, de manière à reconstituer des trajectoires familiales et des généalogies (Gourdon, 2001).

Son objectif était de montrer que les grands-parents étaient par le passé des acteurs importants au sein des familles. Son étude historique portant sur une commune française à la fin du 18^{ème} siècle apporte certaines données démographiques sur l'existence des grands-parents. Il offre au-delà de l'analyse historique de la grand-parentalité des arguments sur la reconnaissance de la valeur des grands-parents au sein des familles et sur la façon dont s'est constitué l'image sociale des grands-parents "gâteaux" au fil des décennies.

1.2.3 Les aspects démographiques de la grand-parentalité dans les études internationales

Tout comme en France, il existe relativement peu d'études quantitatives sur les grands-parents. Cependant, des sociologues se sont intéressés naturellement à la grand-parentalité, ce thème étant incontournable dans le champ des relations intergénérationnelles et familiales.

Quelques ouvrages sur les grands-parents américains basés sur des enquêtes qualitatives ont été publiés aux États-Unis dans les années 1980, sans présenter toutefois d'aspects quantitatifs significatifs (Bengston et Robertson, 1983 ; Cherlin et Furstenberg, 1986).

Dès la fin des années 1990, une sociologue en particulier s'est attachée à décrire les grands-parents américains du point de vue démographique (Szinovacz, 1998). Cette étude descriptive est de loin la plus complète quant aux indicateurs choisis pour caractériser la population grand-parentale : prévalence par groupes d'âge, âge à la transition, nombre d'enfants, statut matrimonial, ménage grand-parental, etc. Cette étude présente aussi l'avantage de distinguer les grands-parents selon leur appartenance raciale. L'analyse des tendances démographiques passées et présentes a également amené l'auteur à discuter de l'évolution de la population grand-parentale, et surtout des défis qu'elle rencontre aujourd'hui, compte-tenu de l'instabilité des familles.

D'autres chercheurs ont effectué une synthèse des tendances démographiques qui ont un impact sur la population des grands-parents (Uhlenberg et Kirby, 1998). Leur travail s'inscrit davantage dans le champ des relations intergénérationnelles. Ils s'intéressent particulièrement à l'impact des changements, comme l'évolution de l'état de santé, le statut socio-économique, le niveau d'éducation et le statut marital, sur les relations qu'entretiennent les grands-parents avec leur entourage. Cette étude a le mérite de mettre en évidence l'importance des changements démographiques pour caractériser les grands-parents actuels, sachant qu'ils sont devenus grand-parent à l'issue d'un processus démographique dynamique.

Au Canada, la grand-parentalité reste un thème très peu étudié dans les sciences sociales, faute de données appropriées. Une seule étude a peint un portrait des grands-parents canadiens avec les enquêtes sociales générales de 1990 et 1995 (Kemp, 2003). L'auteure a cherché en particulier à dégager ce qui différencie les grands-parents canadiens et américains. Elle établit donc les grandes tendances sociales qui produisent un impact sur la population des grands-parents, tout en fournissant par exemple des indicateurs sommaires sur la proportion de grands-parents par groupes d'âge, le nombre de petits-enfants, la taille des lignées familiales en nombre de générations. L'auteur a toutefois tenté d'estimer un âge moyen à la transition grand-parentale, qui se révèle assez imprécis, compte-tenu de l'absence d'informations sur l'aîné des petits-enfants. Il n'existe à ce jour au Québec aucune étude quantitative sur la grand-parentalité, les enquêtes démographiques actuelles n'étant pas adaptées à cette problématique.

Deux autres études européennes sur la grand-parentalité méritent une attention particulière. La première, qui est allemande, fournit une vue d'ensemble des caractéristiques démographiques des grands-parents (Engstler et Menning, 2005). De nombreux indicateurs sont calculés sur la base de l'enquête allemande sur les personnes âgées de 1996 et 2002 : le nombre de petits-enfants par cohortes de naissance, la probabilité de devenir grand-parent, l'âge moyen de la transition à la grand-parentalité, ainsi que la durée de cette phase. Du point de vue méthodologique, cette étude a été particulièrement utile pour décrire la population grand-parentale en France (chapitre 2).

Certains aspects démographiques de la grand-parentalité en Grande-Bretagne ont été avancés à partir d'une enquête réalisée en 1998 sur les attitudes sociales britanniques (Dench et Ogg, 2003). Sur la base d'un échantillon de 2 000 familles composées de trois générations, les auteurs se sont attachés notamment aux relations des grands-parents avec leur entourage. Ils mettent l'attention sur les liens entre grands-parents et petits-enfants, même par alliance, et aussi sur la co-résidence. Les tendances sociales liées aux transformations des structures familiales sont également mises en contexte pour révéler les défis des grands-parents à maintenir les relations intergénérationnelles.

Au travers de ces écrits, la grand-parentalité s'inscrit à l'évidence dans le champ des relations intergénérationnelles. Dans le cadre de ses recherches sur le vieillissement, Gunhild O. Hagestad s'est beaucoup intéressée aux grands-parents, en établissant l'impact des tendances sociales et l'effet des changements démographiques sur la place et les rôles des grands-parents (Hagestad, 1988 ; Hagestad, 2000). Elle s'est intéressée à la transition grand-parentale, en suggérant des pistes de recherches à explorer, tout en mettant l'accent sur le manque de données adéquates pour étudier ce thème particulier (Hagestad et Lang, 1986). L'auteure a porté également son attention sur le chevauchement des rôles parentaux et grand-parentaux (Hagestad et Burton, 1986). Le poids du soutien intergénérationnel serait ainsi très inégal selon l'âge des grands-parents. Il existe, selon elle, plusieurs types de grand-parentalité, chacun étant porteur de rôles différents. Cette réflexion est d'ailleurs partagée par Louis Roussel (1994).

L'auteur a d'ailleurs grandement contribué à la réflexion sur le contenu des enquêtes GGS, dont une des finalités réside au niveau des relations familiales et intergénérationnelles. Son implication a sans aucun doute permis d'explorer les dimensions de la grand-parentalité qui sont présentées dans ce mémoire.

1.3 VALEURS FAMILIALES ET COMPORTEMENTS DÉMOGRAPHIQUES : QUELS LIENS ?

On peut dire de la grand-parentalité qu'elle est le fruit de plusieurs histoires familiales, induites par les comportements démographiques des individus. Autrement

dit, le statut même de grand-parent est chargé d'histoires familiales et d'expériences diverses en matière d'unions et de fécondité. En ce sens, la grand-parentalité offre un cadre d'étude particulièrement original pour étudier les liens qui préexistent entre les comportements démographiques qui ont conduit au statut de grand-parent et les valeurs des individus.

Cette section cherchera à définir en premier lieu ce que sont les valeurs familiales, puis à préciser l'influence mutuelle qui s'exerce entre comportements et valeurs, pour faire place finalement aux différentes études qui traitent des valeurs en France.

1.3.1 Définir les valeurs familiales

Le concept sociologique de valeur reste difficile à déterminer. À l'inverse, ce concept ne doit pas être confondu avec le concept de normes, puisque ces dernières se rapportent au niveau sociétal et «supposent des sanctions si elles sont transgressées» (Lesthaeghe et Moors, 2002). On peut dire par contre que les valeurs servent avant tout de cadre de référence dans la conduite des individus (Bengston, 1975). Ces «règles intériorisées» constituent donc plutôt des principes moraux, des repères, qui vont orienter les actions des individus (Lesthaeghe et Moors, 2002).

Plus précisément, les valeurs familiales se rapportent à l'attachement envers ce qui fonde la famille : les enfants surtout et la vie en couple. Elles peuvent aussi être étendues à tout ce qui a trait à l'exercice des liens familiaux, comme les solidarités intergénérationnelles. Le sentiment d'obligation ou de devoir envers les ascendants et descendants peut en effet relever des valeurs familiales. Étant donné que le concept de valeur suscite parfois de la confusion, elles «sont des objets sociaux difficiles à approcher» (Galland et al, 2002). C'est à partir d'enquêtes comportant des questions d'opinions et d'attitudes que les valeurs individuelles sous-jacentes peuvent donc être abordées.

Par ailleurs, toute étude sur les valeurs doit porter attention à un certain nombre d'autres concepts, notamment les effets d'âge¹, les effets de génération² et les effets de période³ (Galland, 1994), surtout si les valeurs sont étudiées à partir d'au moins deux enquêtes effectuées à des dates différentes (Lesthaeghe et Moors, 2002).

Par contre, à partir d'une seule enquête transversale, l'effet d'âge et l'effet de génération ne peuvent être mesurés distinctement, tout comme l'effet de période (Galland, 1994). Ces concepts suggèrent donc de comparer les valeurs entre des groupes pourvus de sens, ce qui suppose pour ces derniers d'avoir vécu des expériences similaires (Lesthaeghe et Moors, 2002), ou d'avoir vécu le même type de transitions, comme la parentalité (Bengston, 1975).

La dernière caractéristique propre aux valeurs tient au fait qu'elles ne sont pas figées dans le temps et peuvent évoluer au gré des expériences vécues (Lesthaeghe et Moors, 2002). Elles présentent de ce fait un caractère «endogène», ce qui les rend difficilement circonscrites et mesurables. Les auteurs suggèrent à cet égard d'éviter les analyses explicatives du type régression et de préférer les mesures d'association.

1.3.2 Influences mutuelles entre les valeurs et les comportements

Selon Bengston (1975), les orientations dans les valeurs peuvent résulter des comportements que les individus auront eus tout au long de leur vie, ce qui veut dire que les valeurs mesurées sont en quelque sorte une «réponse face aux événements historiques vécus». Louis Roussel (1994) constate par exemple que les célibataires et les jeunes présentent des valeurs familiales moins prononcées, ce qui suggère que le fait de ne pas encore avoir vécu certaines transitions ou du moins de «ne pas être engagé dans la vie familiale» peut influencer la perception qu'ils ont de la famille. À l'inverse, les couples mariés avec des enfants pourraient avoir des valeurs familiales plus prononcées.

¹ Changement d'opinion avec l'âge.

² Comparaison au même âge des opinions de deux cohortes différentes.

³ Évolution semblable des opinions à tous les âges, entre deux dates d'observation.

D'autres chercheurs s'intéressent plutôt à la relation inverse entre les comportements et les valeurs, à savoir si ces dernières influencent les comportements. Ces recherches s'inscrivent davantage dans le champ de la transmission des valeurs d'une génération à l'autre, c'est-à-dire entre parents et enfants. Les valeurs sur le mariage sont-elles par exemple davantage transmises par des couples mariés ? (Lesthaeghe et Moors, 2002).

1.3.3 Les études sur les valeurs en France

Les structures familiales ont été profondément modifiées depuis les années 1970, qui ont été marquées par la montée du divorce et de l'union libre, mais aussi par la baisse de la fécondité. Il ne s'agit pas ici de relater les études qui retracent l'évolution des mutations sociales qui ont conduit à modifier les comportements démographiques, ces éléments de contexte étant précisés adéquatement dans les deux chapitres suivants. Le paysage familial s'est en effet profondément transformé depuis plusieurs décennies. Parmi les causes de ces changements, quelques chercheurs se sont interrogés sur l'impact des changements de valeurs pour expliquer ces transformations. Le sociologue et démographe Louis Roussel (1994) écrivait :

« On est tenté de penser que les récentes perturbations dans les comportements familiaux se sont accompagnées, dans une large partie de l'opinion, d'une certaine suspicion à l'égard de la famille. Baisse de la fécondité, par exemple, et dévalorisation des valeurs familiales ne s'appellent-elles pas logiquement ? »

Sur la base des enquêtes Valeurs de 1981 et 1990, l'auteur a cherché à déterminer si les valeurs évoluent dans le même sens que les comportements démographiques. Il constate que la valeur « Famille » tient une place de choix dans le système de valeurs des Français (Roussel, 1994), malgré la montée de l'individualisme et de la recherche du bonheur conjugal. Olivier Galland (1994) partage cet avis :

« La famille et le travail restent, quelles que soient les âges et les générations, des valeurs centrales des Français... Les pronostics sur la « mort » de la famille, ou sur sa « renaissance » sont aussi vains les uns que les autres; la famille a toujours été, et demeure, une institution centrale de la société française. »

Louis Roussel (1994) observe également que le mariage reste une valeur maîtresse en France, mais comme «cadre de vie familial», et non pas comme porteur de «devoirs précis et d'obligations strictes». Pour expliquer la baisse de la fécondité, il conclut que le désir de moins d'enfants explique davantage ce déclin que la maîtrise de la fécondité par la contraception moderne. Les changements de valeurs pourraient ainsi être un des moteurs de ce changement démographique.

Les valeurs familiales se perçoivent donc au sein de la famille au sens strict, c'est-à-dire la famille nucléaire, mais aussi dans les liens familiaux entre les générations. Du point de vue des solidarités intergénérationnelles, Louis Roussel (1994) démontre que «les rapports entre les générations sont perçus comme régis par des principes», ce qui suggère que les Français approuvent majoritairement le sentiment d'obligation induits par les rôles de parent ou d'enfant. Les valeurs familiales paraissent ainsi bien encrées dans les rapports entre générations (Galland, 1994).

Par ailleurs, un autre chercheur s'est interrogé sur la relative stabilité des valeurs familiales dans le temps, alors que dans un contexte de transformation des modes de vie familiaux, une évolution des valeurs aurait dû être constatée. Il souligne le fait que les valeurs familiales ne sont plus exclusives au modèle traditionnel de la famille basé sur le mariage (Damon, 2006). Même si autrefois le mariage était le fondement même de la famille, en tant qu'«institution permanente et stable» (Roussel, 1994), cette réalité familiale n'est plus unique de nos jours, en tant que seul modèle de vie familiale convenable. Même si «le mariage reste une valeur forte» aux yeux des Français (Damon, 2006), cohabiter sans être marié est largement accepté et répandu. Le lien entre valeurs familiales et comportements démographiques, liés par exemple à l'institution du mariage, ne paraît donc pas clairement établi.

1.4 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ERFI

L'enquête ERFI a vu le jour en 2004 suite à la participation de la France, représentée par l'INED, au Generations and Gender Programme (GGP), qui est un

programme d'enquêtes internationales comparatives et de constitution de bases de données contextuelles (Régnier-Loilier, 2006). Le projet d'enquêtes GGS a été mis en route en 2000 par la Commission européenne de l'ONU pour l'Europe (UNECE), sous l'égide d'une unité spécialisée, la Population Activities Unit (PAU) (Vikat et al, 2007).

La mise en place du GGP a été guidée par trois grandes orientations méthodologiques : pouvoir effectuer des comparaisons internationales, pour mieux comprendre les évolutions démographiques et sociales dans les pays de l'UNECE, avoir à disposition des données individuelles longitudinales afin de saisir le sens des causalités des phénomènes sociaux étudiés, et pouvoir combiner les données individuelles et contextuelles dans le but de réaliser des analyses multi-niveaux (Régnier-Loilier, 2006).

Plus précisément, un questionnaire de référence a été établi en anglais, orienté vers les relations parents-enfants (pour le volet «générations») et vers les relations entre conjoints (pour le volet «gender»). L'enquête à vocation longitudinale comporte trois vagues, à intervalle de trois ans chacune, chaque pays participant ayant comme recommandation d'interroger au moins 10 000 personnes, âgées de 18 à 79 ans. Le questionnaire de référence comporte 11 modules de base : ménage, enfants, conjoints, organisation du ménage et caractéristiques du couple, parents et foyer parental, fécondité, santé et bien-être, activités et revenus du répondant, activités et revenus du conjoint, biens du ménage, revenus et héritage, valeurs et attitudes (Vikat et al, 2007).

La France a repris 95% du questionnaire de référence, pour permettre au mieux la comparabilité internationale. La première vague de l'enquête ERFI a été réalisée fin 2005, au domicile des personnes interrogées. La collecte des données de la seconde vague s'est déroulée fin 2008, la troisième vague étant prévue pour fin 2011.

1.5 PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Les études mentionnées jusqu'alors rappellent que la grand-parentalité s'inscrit à la fois dans les champs de la famille, des relations intergénérationnelles et du

vieillesse. Elles révèlent également que les contours de la grand-parentalité contemporaine sont déterminés par les comportements démographiques passés et présents. Dans la recension des écrits, il apparaît que la dimension démographique sur la grand-parentalité est plutôt traitée de façon partielle. Par exemple, on ne sait rien de la durée effective de la grand-parentalité, et de son évolution à travers les générations. On dispose de très peu d'informations sur l'entourage familial des grands-parents au moment où ils accèdent à ce statut.

Par ailleurs, les grands-parents font figure de «sénior» expérimentés dans le domaine de la famille, puisqu'ils ont connu une série de transitions familiales avant de devenir grand-parent. Ils tendent à être des repères à l'heure où les structures familiales éclatent (Ségalen, 2006). Bien que les liens entre statut de grand-parent et implications dans la vie familiale soient traités dans le champ des solidarités intergénérationnelles, aucune étude n'a approché les valeurs familiales des grands-parents, pourtant considérés comme des piliers de la vie familiale.

Compte-tenu des enjeux familiaux de maintien des relations inter-générationnelles qui reposent sur les grands-parents, une meilleure connaissance de la population grand-parentale s'avère aujourd'hui indispensable. Parmi l'ensemble des sciences sociales, la démographie peut d'ailleurs contribuer plus amplement à mieux caractériser les grands-parents. Le manque d'études révélées dans la revue de littérature a mis en lumière deux questions en particulier, qui visent à accroître notre connaissance sur cette population.

- Comment la démographie façonne-t-elle la population des grands-parents ?
- Le statut de grand-parent, qui résulte de l'histoire familiale et donc des comportements démographiques, est-il porteur de plus de valeurs familiales ?

Les deux chapitres suivants traiteront chacune de ces questions. Les aspects méthodologiques ainsi que les données utilisées sont précisés plus concrètement dans ces chapitres.

CHAPITRE 2

COMMENT LA DÉMOGRAPHIE FAÇONNE LA POPULATION DES GRANDS-PARENTS

Résumé

Cette recherche établit un portrait des grands-parents en France, en s'appuyant sur l'influence qu'exercent les facteurs démographiques dans la configuration actuelle de la population grand-parentale. La contribution qu'apporte la fécondité sur deux générations successives, découlant des comportements conjugaux, et l'augmentation de l'espérance de vie au cours des dernières décennies confère aujourd'hui à cette population sa principale caractéristique : la visibilité. Les aspects suivants sont abordés : prévalence et entourage familial actuel des grands-parents, l'âge à la transition et son évolution, le chevauchement des phases de parentalité et de grand-parentalité, ainsi que la durée de cette phase grand-parentale. L'échantillon de grands-parents est tiré de l'enquête ERFI-GGS(1) de 2005 (Ined-Insee). Les données révèlent de grands disparités entre hommes et femmes, tant dans le fait de devenir un jour grand-parent que dans le contexte familial qui entoure la période grand-parentale. L'évolution des comportements démographiques indique que la grand-parentalité en France est loin d'être menacée. Ce sont les enjeux liés aux rapports intergénérationnels et aux rôles des grands-parents qui suggèrent ici d'obtenir une connaissance plus approfondie de cette période grand-parentale et de l'instant où elle commence.

2.1 INTRODUCTION

L'accroissement de la part des personnes âgées dans nos sociétés contemporaines, et donc leur visibilité (Attias-Donfut et Ségalen, 1998), rappelle que la population des grands-parents est loin d'être négligeable. En France, environ une personne sur cinq est grand-parent, ce qui représente plus de 12 millions d'individus (Cassan et al, 2001). Pour cette raison entre autres, le phénomène de la grand-parentalité a suscité une attention croissante des chercheurs, qu'ils soient historiens, sociologues ou anthropologues. Cet intérêt s'est articulé principalement autour des fonctions et des rôles familiaux qu'implique l'«acquisition» du statut de grand-parent. Avec au moins deux générations de descendants et parfois une ou deux générations d'ascendants, les grands-parents occupent en réalité une position centrale dans la lignée familiale, ce qui leur vaut d'être souvent considérés comme les piliers de la famille. Ce changement d'état, défini par l'acquisition du statut de grand-parent, constitue donc bien plus qu'un simple passage, puisqu'il reconfigure les rôles et les rapports de chaque membre de la famille envers les autres membres.

Du point de vue démographique, la population des grands-parents se forme et évolue par la combinaison de différents facteurs. Devenir grand-parent résulte en effet d'un processus à très long terme (Kemp, 2003), dont le principal moteur reste la fécondité sur deux générations successives. Le fait d'avoir eu des enfants ou non, leur nombre et l'âge à la naissance des enfants déterminent ainsi fortement les chances de devenir un jour grand-parent (Engstler et Menning, 2005). La formation des unions, qui sous-tend la fécondité, ainsi que le fait de survivre jusqu'à la naissance du premier petit-enfant, conditionnent également l'accès à la grand-parentalité. Du point de vue générationnel, l'accroissement de l'espérance de vie permet qu'un plus grand nombre de générations au sein d'une même lignée se côtoient (Hagestad, 2000). Les petits-enfants voient donc l'offre de grands-parents augmenter (Uhlenberg et Kirby, 1998), celle des grands-mères dépassant celles des grands-pères (Szinovacz, 1998), du fait des conditions de survie plus favorable aux femmes et de l'écart d'âge entre conjoints.

La maîtrise de la fécondité depuis l'avènement du « baby-boom » tout autant que le report du calendrier des naissances impliquent une diminution de la taille des familles, en particulier les familles nombreuses (Daguet, 1996) et conduit à une diminution de l'offre de petits-enfants pour les grands-parents (Uhlenberg et Kirby, 1998). Par ailleurs, la fragilité des unions liée à la montée du divorce et de l'union libre suppose que les liens filiaux sont moins établis, tandis que les liens extra-filiaux prennent de l'ampleur quand de nouvelles unions se forment. À l'image d'une chaîne, la lignée familiale tend ainsi à gagner de nouveaux maillons latéraux, qui viennent s'ajouter aux maillons ascendants et descendants déjà existants. Les structures familiales s'allongent et se dispersent à la fois.

Au-delà de l'ajout d'une génération supplémentaire pour tous les membres de la famille, ce que Gunhild O. Hagestad et Linda M. Burton (1986) appellent l'effet « domino », le moment de la transition grand-parentale est vécu différemment d'un grand-parent à l'autre, selon son environnement familial proche. L'augmentation de la durée de la vie présume par exemple d'une vie de couple plus longue (Bonvalet et Lelièvre, 2005). Tous les enfants peuvent ne pas avoir encore quitté le foyer parental

(Attias-Donfut et Ségalen, 1998). La variété des configurations familiales qui préexistent à la transition suggère donc que les implications dans le rôle de grand-parent sont très diverses.

Examiner la grand-parentalité sous ses aspects démographiques, tant dans le présent qu'au niveau du passage de l'état de parent à celui de grand-parent, semble primordial pour mieux saisir la superposition des rôles dévolus aux grands-parents. L'objectif de cette étude réside ici principalement dans la recherche d'une meilleure compréhension de l'impact des facteurs démographiques dans la configuration actuelle de la population des grands-parents. Après avoir présenté un portrait démographique des grands-parents et de leur entourage familial direct, il s'agira de présenter les facteurs démographiques qui ont contribué à modeler la population grand-parentale, et de s'intéresser à la période entourant la transition grand-parentale : âge auquel on devient grand-parent et chevauchement des phases parentales et grands-parentales. Compte-tenu de l'évolution de l'espérance de vie et du calendrier de la fécondité au cours des dernières décennies, que peut-on dire également de la durée de la grand-parentalité ?

2.2 DONNÉES

Les données sont issues de la première vague de l'enquête ERFI « Études des Relations Familiales et Intergénérationnelles » de 2005, version française de l'enquête GGS «Generations and Gender Survey». Dans cette enquête, 10079 répondants âgés de 18 à 79 ans ont été interviewés. L'échantillon retenu est composé de personnes âgées de 40 à 79 ans, ce qui représente au départ 6371 répondants nés entre 1926 et 1965.

Le tableau I présente les effectifs de répondants selon le sexe et en fonction du statut générationnel, à savoir les grands-parents, les parents sans petit-enfant, et les répondants sans enfant, ni petit-enfant. L'effectif des grands-parents ayant moins de 40 ans est ici considéré comme négligeable.

Dans cette étude, on considérera comme grands-parents les individus ayant au moins un enfant et au moins un petit-enfant. Les grands-parents par alliance, qui sont uniquement beaux-grands-parents, donc beaux-parents des enfants que leur conjoint actuel a pu avoir d'une union antérieure, ne sont pas considérés ici. Au regard des comportements de fécondité qui sous-tendent l'accès à la grand-parentalité, ces personnes sont considérées comme sans enfant. Par ailleurs, l'enquête ne permet pas de savoir si les petits-enfants sont tous nés des propres enfants du répondant, la comptabilisation des petits-enfants étant fournie par le répondant lui-même. Les petits-enfants par alliance sont donc par défaut indirectement pris en compte.

Tableau I – Effectifs bruts selon le statut, par groupe d'âge et sexe

Années de naissance	Groupes d'âge	Hommes			Femmes			Total
		Grand-parent	Parent sans petit-enfant	Sans enfant	Grand-parent	Parent sans petit-enfant	Sans enfant	
1926-1930	75-79 ans	175	17	38	267	13	51	561
1931-1935	70-74 ans	220	16	39	267	16	37	595
1936-1940	65-69 ans	230	35	38	304	36	37	680
1941-1945	60-64 ans	221	71	50	273	62	51	728
1946-1950	55-59 ans	221	153	62	321	142	62	961
1951-1955	50-54 ans	116	234	57	199	270	70	946
1956-1960	45-49 ans	37	270	90	76	379	75	927
1961-1965	40-44 ans	5	328	105	32	424	79	973
Total		1225	1124	479	1739	1342	462	6371

Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

2.3 UN PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DES GRANDS-PARENTS EN FRANCE

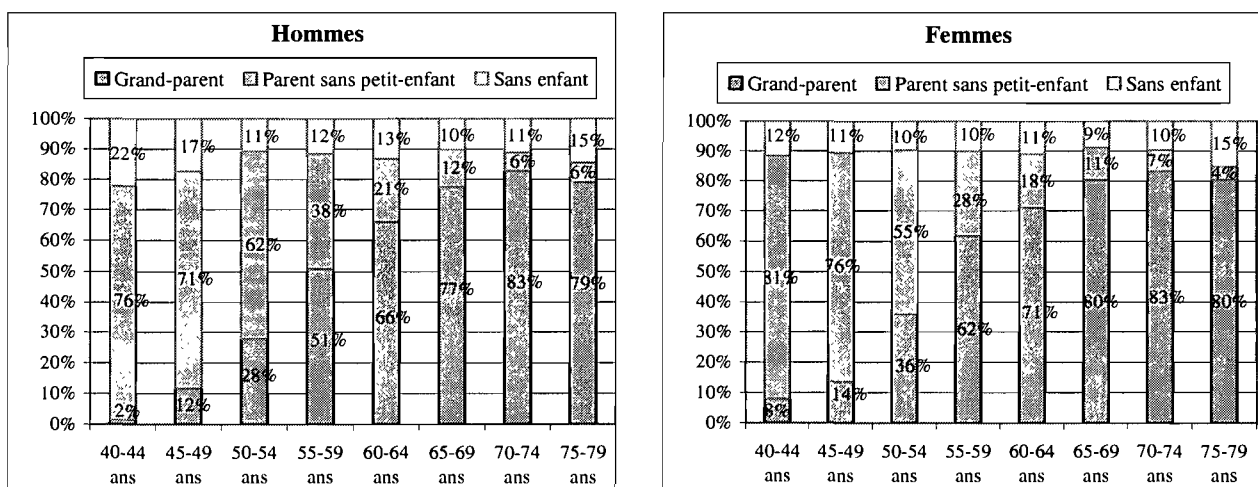
Bien que la grand-parentalité soit habituellement considérée comme une transition tardive dans le cycle de vie des individus, elle n'arrive pas à un âge prédéterminé, ce qui rend la population des grands-parents très hétérogène du point de vue des âges, mais aussi du point de vue du genre. Elle intervient particulièrement autour d'un autre type de transitions qu'est le passage à la retraite (Kemp, 2003).

2.3.1 Un phénomène de plus en plus visible à l'âge d'or

La grand-parentalité est une étape rencontrée par la majorité des individus entre 50 et 60 ans, ce qui correspond schématiquement au temps nécessaire pour être parent et qu'au moins un enfant devienne parent à son tour. Il s'agit certes d'une représentation simplifiée de la réalité, puisque la probabilité d'être grand-parent dépend à la fois du calendrier de la formation des unions et du calendrier et de l'intensité de la fécondité sur deux générations.

La figure 1 présente la proportion de grands-parents, de parents sans enfant et d'adultes sans enfant ni petit-enfant selon le genre et par groupes d'âge. La diversité des parcours conjugaux et familiaux suggère tout d'abord que tous les individus n'accéderont pas à la grand-parentalité, parce qu'ils n'ont pas eu d'enfants au cours de leur vie féconde. Dans les groupes d'âge 40-44 ans et 45-49 ans, l'infécondité touche davantage les hommes que les femmes. Néanmoins, la vie féconde des hommes est plus tardive et moins circonscrite du point de vue des âges. Les générations 1936 à 1955 (groupes d'âge 50-54 ans à 70-74 ans) comptent parmi les plus fécondes, la probabilité de devenir grand-parent est donc plus grande dans ces générations.

Figure 1 – Proportion de grands-parents et de non grands-parents à la date de l'enquête



Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré
Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

À partir de 65 ans, au moins 80% des femmes sont grand-mère. Entre 4% et 11% des femmes peuvent encore le devenir, dans la mesure où elles ont au moins un enfant. La proportion moindre de grands-pères à 65-69 ans tient vraisemblablement au fait que les hommes ont des enfants un peu plus tardivement que les femmes. Ces dernières sont finalement toujours plus souvent grand-mère que les hommes, quel que soit le groupe d'âge. Par ailleurs, les parents sans petit-enfant doivent ici être considérés comme des grands-parents potentiels. Avec un indice conjoncturel de fécondité de 2 enfants par femme en 2006 (Richet-Mastain, 2007), la France est actuellement le pays le plus fécond d'Europe, ce qui laisse supposer que les parents sans petits-enfants deviendront en grande majorité grands-parents dans le futur.

2.3.2 L'entourage familial immédiat des grands-parents

Les générations de grands-parents tirées de l'enquête s'étendent ici sur une période de 40 ans, ce qui suggère qu'ils ont eu des parcours familiaux très différents au regard des types d'union et de la constitution de la descendance. Du point de vue historique, la famille a connu des bouleversements majeurs. Après le «boom» des naissances dès la fin de la guerre, et celui des mariages, cependant moins substantiel (Lévy, 1996), la fin des années 1960 a été marquée par un renversement des pratiques conjugales et familiales : mariage moins à la mode, montée de l'union libre et du divorce, réduction de la taille des familles. Dans ce contexte particulier, dans quelle proportion les grands-parents ont-ils connu le mariage ? Combien d'entre eux vivent aujourd'hui en couple, avec ou sans enfants cohabitants ?

Le tableau II dresse un portrait de l'état matrimonial, de la vie en couple et de la présence d'enfants dans le ménage grand-parental. La plupart des grands-pères de 50 ans et plus ont connu le mariage dans leur vie. C'est également le cas pour les grands-mères, mais dans une proportion légèrement inférieure. Ces dernières sont davantage divorcées et veuves, et donc se retrouvent moins souvent en couple que les grands-pères. Au moins 4 grands-pères de 50 ans et plus sur 5 sont encore mariés, tandis que la proportion de grands-mères mariées diminue avec l'âge. Deux grands-parents sur trois, âgés de 40 à 50

ans, sont mariés à la date de l'enquête. Hormis cette catégorie, 26% des «jeunes» grands-pères n'ont pas contracté de mariage, et semblent avoir fait le choix de l'union libre, puisque 93% de l'ensemble des grands-pères vivent en couple. Les «jeunes» grands-mères sont davantage divorcées, ce qui se ressent dans la proportion de grands-mères vivant sans conjoint cohabitant.

Tableau II – État matrimonial et composition du ménage grand-parental

	Grand-père				Grand-mère			
	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans
Célibataire	26,3	2,6	2,3	1,6	11,2	5,6	7,2	12,0
Marié	63,9	87,0	88,5	82,4	64,3	72,7	66,3	49,0
Divorcé	8,9	9,2	5,9	4,7	20,0	14,2	9,7	3,7
Veuf	0,9	1,1	3,4	11,2	4,4	7,5	16,8	35,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En couple*	92,5	90,5	90,1	83,5	75,7	76,6	66,6	49,0
Sans enfant	23,2	68,5	85,3	93,5	35,4	74,5	92,7	91,3
Avec 1 enfant	33,5	21,1	11,7	6,5	34,8	18,6	7,3	7,8
Avec 2 enfants	28,0	7,0	2,3	-	17,8	4,7	0,0	1,0
Avec 3 enfants et plus	15,3	3,4	0,6	-	12,0	2,2	0,0	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Seul	7,5	9,4	9,3	16,1	24,3	22,4	32,1	50,3
Sans enfant	68,7	83,0	96,3	92,6	34,3	71,8	87,0	86,0
Avec 1 enfant	15,9	9,2	3,7	6,0	45,7	21,9	8,1	12,3
Avec 2 enfants	15,4	7,8	0,0	1,4	9,1	4,7	2,2	1,7
Avec 3 enfants et plus	-	-	-	-	10,9	1,6	2,8	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autre (ménage de plusieurs personnes)	0,0	0,1	0,5	0,4	0,0	1,0	1,3	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total effectif	42	337	451	395	108	520	577	534

* Avec conjoint cohabitant

Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

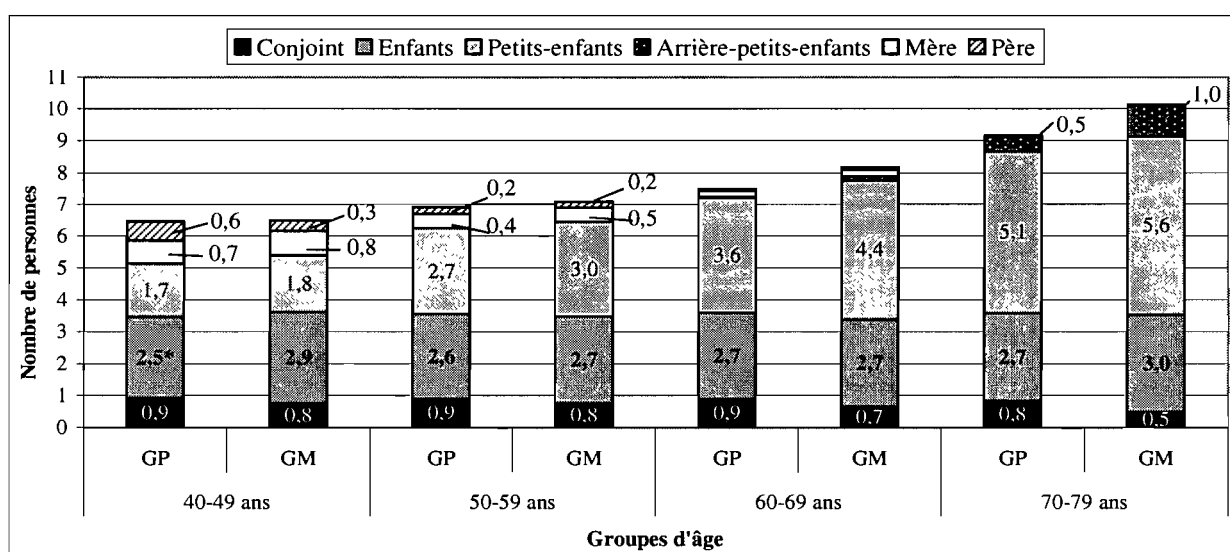
Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

La majorité des grands-parents de 50 ans et plus en couple vivent sans enfant cohabitant, les femmes plus que les hommes. Parmi les grands-parents de moins de 50 ans, 24% des grands-mères vivent sans conjoint cohabitant, ce qui est trois fois plus que les grands-pères. Les deux tiers d'entre elles sont dans une situation de monoparentalité, puisqu'elles ont encore des enfants au sein de leur foyer. Par ailleurs, une majorité de grands-parents de moins de 50 ans vivent toujours avec des enfants, les grands-pères un peu plus que les grands-mères. Ils cohabitent vraisemblablement avec des enfants plus jeunes, étant donné que la parentalité masculine est plus diffuse dans le temps, et qu'ils tendent parfois à constituer une nouvelle famille après une séparation (Hagestad, 1988). Comment s'expriment ces différences de parcours dans l'entourage familial ?

2.3.3 L'entourage familial ascendant et descendant des grands-parents

En devenant grand-parent, la lignée familiale tend à s'allonger verticalement, avec l'ajout d'une seconde génération de descendants. Au travers des âges, le prolongement de la lignée entraîne donc des changements de structure de la famille. La figure 2 présente en ce sens l'étendue des générations ascendantes et descendantes avec comme personnes de référence les grands-parents.

Figure 2 – Entourage familial ascendant et descendant des grands-parents



Lecture : * Les grands-pères de 40-49 ans ont en moyenne 2,5 enfants

Notes : GP = grand-père, GM = grand-mère

Calculs effectués à partir de l'effectif pondéré

Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

Catherine Gokalp (1978) présentait une illustration similaire de la dimension moyenne du réseau familial, en tenant compte toutefois des générations collatérales à chaque niveau filial. Seuls les ascendants et descendants directs, ainsi que le conjoint, sont ici représentés. Les grands-parents encore en vie sont considérés comme très négligeables. Un nombre moyen d'individus est ainsi calculé pour chaque niveau de génération, la somme de ces individus représentant la dimension moyenne de l'entourage familial des grands-parents. La notion d'entourage familial est néanmoins restreinte aux individus ayant un lien filial avec les personnes de référence, excepté le conjoint.

La structure de la lignée entre grands-pères et grands-mères présentent quelques écarts : les grands-mères sont moins souvent en couple et ont en moyenne un peu plus de parents en vie quand elles ont moins de 60 ans. Elles ont également plus de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants que les grands-pères aux mêmes groupes d'âge. Le fait qu'elles vivent les transitions familiales plus jeunes expliquent certainement les différences de structure dans la lignée.

Par ailleurs, la variation du nombre moyen d'individus varie avec l'âge du grand-parent. À mesure que l'âge avance, la composition de la lignée familiale devient moins diversifiée mais comporte plus de personnes. La lignée familiale des grands-parents de moins de 60 ans englobe souvent 4 générations et en moyenne 6 à 7 individus, tandis que la lignée des grands-parents de 60 à 70 ans comprend plutôt 3 générations, avec un peu plus de petits-enfants. Finalement, la lignée des grands-parents de 70 ans et plus présente un profil de 4 générations, avec 3 générations de descendants. La taille de la lignée s'étend jusqu'à 10 personnes désormais. Il apparaît donc que l'arrivée de nouveaux petits-enfants et d'arrière-petits-enfants atténue progressivement la disparition de la génération des parents (Gokalp, 1978).

Pour en revenir aux grands-parents de moins de 60 ans, l'existence simultanée de générations ascendantes et descendantes présume de la diversité des rapports de soutien qui préexistent entre les membres de la famille. En tant que génération centrale, les responsabilités familiales de ces grands-parents seraient davantage diversifiées que pour les grands-parents plus âgés, qui n'ont plus de parents à charge. Même si la taille de la lignée est moindre, l'existence de quatre générations à la fois ascendante et descendante peut accroître les formes de responsabilités familiales envers l'ensemble des membres de la famille. Autant dire que le terme de génération «sandwich» est particulièrement bien associé aux grands-parents de moins de 60 ans.

2.4 LA GRAND-PARENTALITÉ : LE DESTIN DE DEUX GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES

Bien que la grande majorité des individus devienne grand-parent dans leur vie, l'accès à la grand-parentalité résulte avant tout d'un choix : celui de devenir parent, car il faut nécessairement l'être pour espérer être grand-parent un jour. De plus, même si la probabilité de devenir grand-parent est très forte, le délai pour atteindre ce statut prend du temps. Il se résume en effet par la vitesse à laquelle deux générations successives s'édifient, ce qui suggère que la grand-parentalité ne se produit pas à un âge charnière.

2.4.1 La parentalité comme préalable à la grand-parentalité

La parentalité se décline autour de deux indicateurs, susceptibles d'influencer l'accès à la grand-parentalité : l'âge au premier enfant et le nombre d'enfants. Quelle est l'influence respective de chacun d'eux sur la probabilité de devenir grand-parent ? Il semble que le second indicateur dépend du premier, puisqu'un âge précoce au premier enfant permet d'en avoir davantage. Une partie des écarts observés ici tient au fait que les générations les plus anciennes n'avaient pas accès à la contraception : elles ont eu leur premier enfant plus tôt et ont également eu davantage d'enfants non désirés, à l'inverse des générations plus jeunes qui ont commencé leur vie féconde à l'ère de la contraception et plus tardivement. Indépendamment de cet effet générationnel, l'âge au premier enfant reste néanmoins déterminant de l'étendue de la descendance.

Toutefois, un âge plus tardif n'empêche pas d'obtenir le nombre d'enfants désirés. Les femmes, dont la période de fertilité est plus courte que celle des hommes, ont eu en moyenne moins d'enfants que ces derniers si l'âge au premier enfant se situe à 30 ans et plus (tableau III). De ce fait, l'âge au premier enfant exerce moins d'influence sur le nombre moyen d'enfants chez les hommes, les écarts entre le nombre d'enfants étant relativement faible pour chaque tranche d'âge.

Tableau III – Nombre moyen d'enfants selon l'âge moyen au premier enfant

Âge au premier enfant	Homme		Femme	
	Grand-parent	Parent sans petit-enfant	Grand-parent	Parent sans petit-enfant
Moins de 20 ans	3,2	1,9	3,2	2,4
20-24 ans	2,8 *	2,4	2,9	2,3
25-29 ans	2,5	2,2	2,5	2,1
30-34 ans	2,7	2,1	1,9	1,8
35 ans et plus	2,5	2,0	1,5	1,4
Tous âges	2,7	2,2	2,8	2,1

Lecture : * Les grands-parents qui ont eu leur premier enfant entre 20 et 24 ans ont en moyenne 2,8 enfants

Notes : Répondants nés entre 1926 et 1965

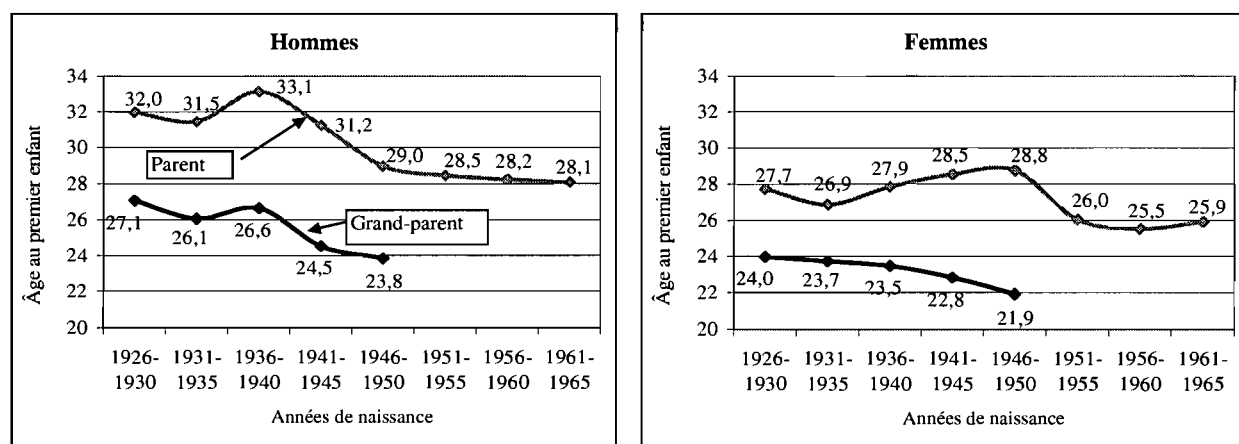
Calculs à partir de l'effectif pondéré

Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

Il faut également noter que, tous âges confondus, les grands-pères et les grands-mères ont eu respectivement 0,5 enfant et 0,7 enfant de plus que les parents sans petits-enfants. Étant donné qu'être grand-parent dépend aussi du calendrier de la fécondité de leurs enfants, avoir un plus grand nombre d'enfants accroît théoriquement la probabilité de le devenir un jour. En outre, le fait que les parents sans petits-enfants aient moins d'enfants en moyenne que les grands-parents évoque un retard dans le calendrier de la fécondité par rapport à ces derniers.

La figure 3 offre un aperçu de l'évolution de l'âge moyen à la naissance du premier enfant des enquêtés. Étant donné que la majorité des répondants nés après 1950 ne sont pas encore grand-parent, l'âge moyen au premier enfant n'est pas représenté pour les grands-parents, dont on devine qu'il est plus précoce vu leur jeune âge.

Figure 3 – Âge moyen au premier enfant, selon le statut



Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

Pour une même génération, les grands-pères ont eu en moyenne leur premier enfant 5 à 6 ans plus tôt que les pères, et les grands-mères 3 à 7 ans plus tôt que les mères. Dans les générations 1941-1950, l'âge moyen au premier enfant tend vers le bas autant pour les grands-pères que les pères. Il s'agirait plus d'un effet contextuel que d'un biais occasionné par le calcul de l'âge au premier enfant sur des générations plus jeunes. En effet, dans les années 1960, les statistiques rapportaient un «rajeunissement de l'âge au mariage, plus important pour les garçons que pour les filles» (Roussel, 1975). Sachant que la grande majorité des hommes ayant des enfants, nés entre 1941 et 1951, sont déjà grands-parents (figure 1), l'âge plus précoce au mariage peut expliquer un âge plus jeune au premier enfant.

L'évolution des âges au premier enfant chez les grands-mères et les mères ne présente par contre pas le même schéma que chez les grands-pères et pères. Au sein des générations 1936-1950, deux profils de femmes se dessinent : les femmes qui ont eu leur premier enfant au début de la vingtaine, ce qui a accru leur probabilité de devenir grand-mère tôt, et les femmes qui ont retardé leur première maternité, puisqu'elles ont eu leur premier enfant plutôt en fin de vingtaine. L'âge moyen au premier enfant se situait d'ailleurs autour de 24 ans entre 1960 et 1975 (Daguet, 1996), ce qui correspond approximativement aux générations de femmes nées entre 1936 et 1951.

Les générations plus récentes sont par ailleurs marquées par une relative stabilité de l'âge moyen au premier enfant, soit 28 ans pour les pères et 26 ans pour les mères, avec toutefois un décalage dans le temps pour ces dernières. Compte tenu d'un âge au premier enfant relativement stable pour les générations de parents et d'un âge au premier enfant de plus en plus tardif dans la génération des leurs enfants, l'âge auquel on devient grand-parent tendrait à s'accroître. Néanmoins, la grand-parentalité ne paraît pas menacée à court terme et ni même à long terme, les parents sans petit-enfant ayant en moyenne deux enfants. En outre, la proportion de personnes restant sans enfant au terme de leur vie féconde est extrêmement stable en France depuis un siècle, soit autour de 10%, sans augmentation marquée des dernières années (Daguet, 2002). Le nombre de grands-parents continuera donc vraisemblablement de croître au cours des prochaines

années, à cause de la taille importance des cohortes issues du «baby-boom», cohortes d'ailleurs qui profitent d'un gain d'espérance de vie par rapport à leurs prédécesseurs.

2.4.2 À quel âge la transition grand-parentale a-t-elle lieu ?

Les données de l'enquête permettent de déterminer assez précisément l'âge auquel les grands-parents ont acquis ce statut. Il s'établit par la différence entre l'année de naissance du premier petit-enfant et l'année de naissance du répondant. Sur 2964 répondants, 65 d'entre eux ont été retirés de l'analyse dans la mesure où la date de naissance du premier petit-enfant était inconnue. L'âge à la transition ainsi calculé a été examiné plus attentivement pour 25 répondants, dans la mesure où il était inférieur à 36 ans. Le calcul et l'analyse des écarts intergénérationnels entre grand-parent, premier enfant et premier petit-enfant ont conduit à retirer 15 répondants supplémentaires, ces écarts ayant été jugés inconcevables car inférieurs à 12 ans. Finalement, l'âge à la transition a été établi sur la base de 2884 répondants (tableau IV). Il est ici entendu que cette estimation n'est valable que pour les grands-parents nés entre 1926 et 1966, et qu'elle ne tient pas compte des effets de structure, les grands-parents étant proportionnellement moins nombreux dans les cohortes récentes.

Tableau IV – Repères dans l'âge à la transition grand-parentale

	Âge moyen	Âge min.	Âge max.	Centiles						
				5	10	25	50	75	90	95
Grand-père	52,0	35	76	42	44	48	52	56	60	62
Grand-mère	49,5	33	77	40	42	45	49	54	58	60

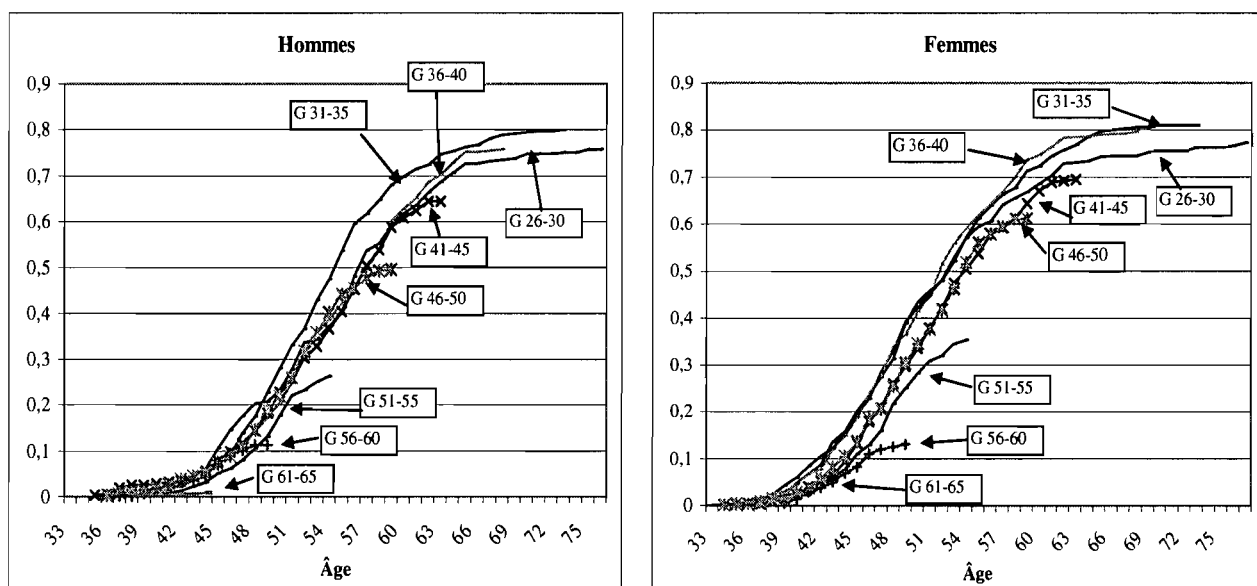
Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

Source : Ined-INSEE, ERFI-GGS(1), 2005

L'âge moyen à la transition ainsi calculé sous-estime donc l'âge réel à la transition, puisque la majorité des individus de moins de 55 ans ne sont pas encore grand-parent (figure 1). Sur la base de l'échantillon, il apparaît que l'âge moyen à la transition approche 52 ans pour les hommes et 49,5 ans pour les femmes. Les femmes deviennent grand-mère deux à trois ans plus tôt que les hommes, ce qui correspond à l'écart d'âge entre conjoints. De plus, les écarts de plus de 40 ans entre les âges minimum et maximum témoignent de la diversité des parcours parentaux et grands-

parentaux. Parmi les grands-mères, 10% d'entre elles le sont déjà à 42 ans et 25% à 45 ans. Chez les grands-pères, 10% d'entre eux le sont devenus avant 45 ans. Le calendrier de transition à la grand-parentalité apparaît donc tributaire du calendrier de la fécondité, l'âge au premier enfant étant en moyenne plus tardif pour les hommes que pour les femmes (figure 3).

Figure 4 – Proportion de grands-parents par âge et par génération



Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

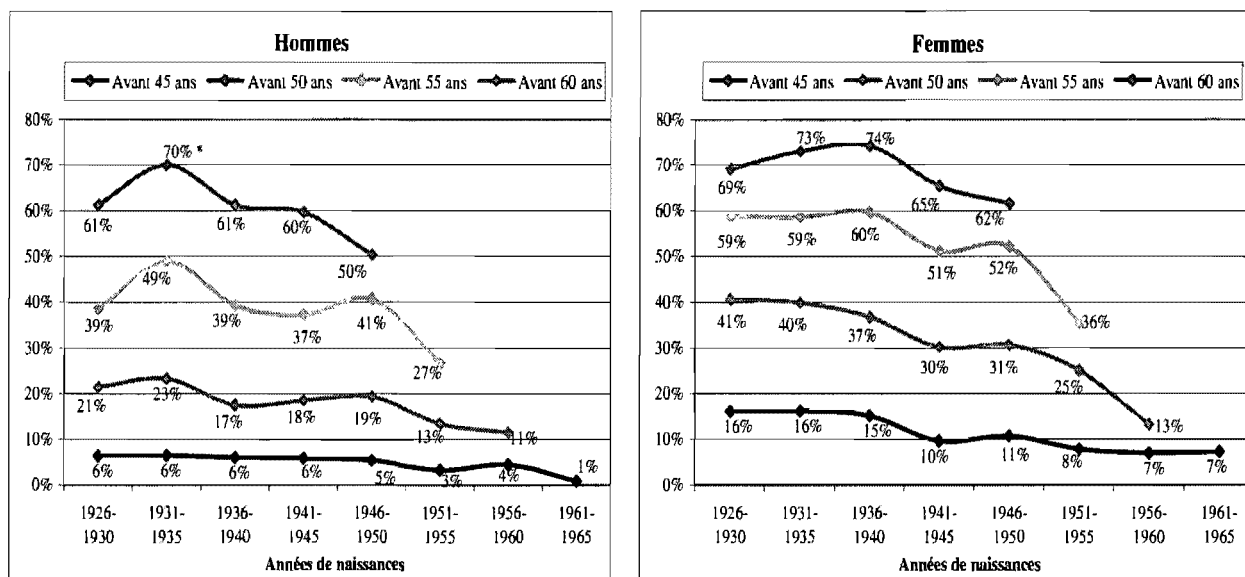
Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

Afin de mieux appréhender l'évolution de l'âge à la transition au sein des générations de grands-parents, deux méthodes peuvent être utilisées pour mettre en évidence un retard croissant à la transition grand-parentale : la proportion de grands-parents à chaque âge selon les générations (figure 4) et la proportion de grands-parents à des âges charnières (figure 5).

C'est dans les générations 1931-1935 et 1936-1940 que la proportion de grands-pères et de grands-mères est la plus forte. Dès 50 ans, la proportion de grands-pères s'est en effet accrue le plus rapidement dans la génération 1931-1935. Le schéma diffère pour les grands-mères, puisque c'est au sein des générations 1926-1940 que la proportion de grands-mères a le plus augmenté autour de 50 ans. L'objectif étant ici de souligner un retard à la transition grand-parentale, on peut mettre en évidence que la proportion de

grands-parents à différents âges est plus faible dans les générations récentes. La proportion de grands-mères nées entre 1951 et 1956 se situe autour de 30% à 50 ans, alors que cette proportion est d'environ 50% pour les générations 1926-1940.

Figure 5 – Proportion de grands-parents selon l'âge moyen à la transition, par années de naissance



Lecture : * 70% des hommes nés entre 1931-1935 sont grand-père

Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

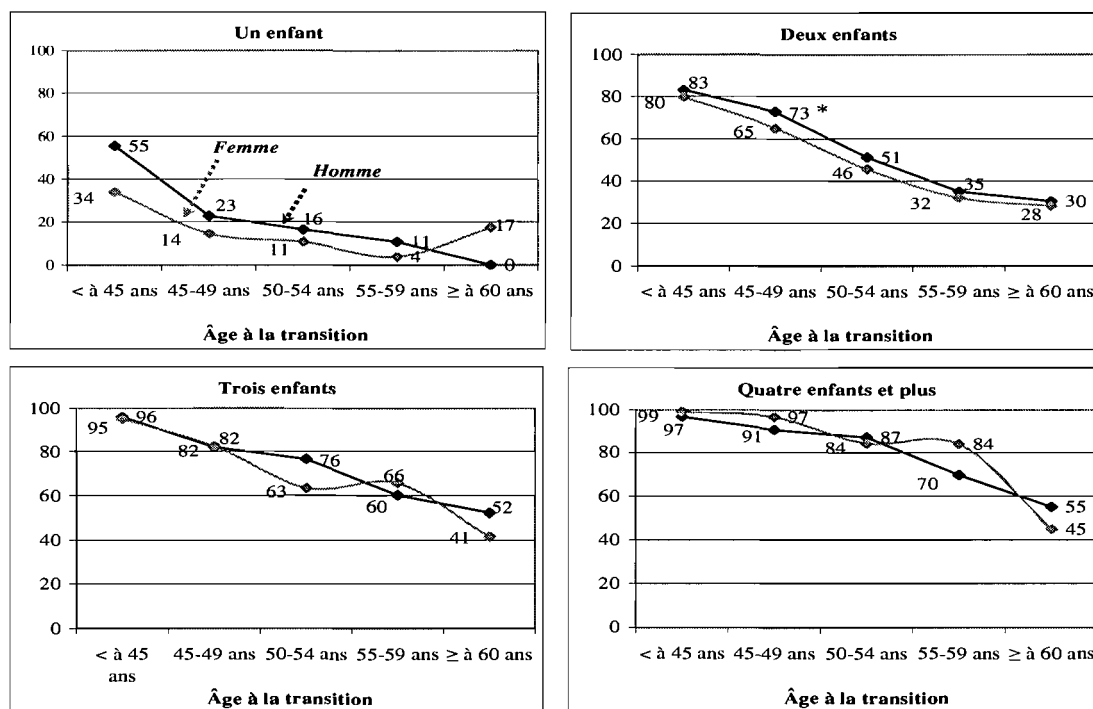
Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

La proportion de grands-parents avant 50 ans diminue de près de la moitié pour les hommes, puisqu'elle passe de 21% à 11%, et du triple chez les femmes, celle-ci variant de 41% à 13%. Avant 55 ans, 49% des hommes nés entre 1931-1935 sont grand-père, contre seulement 27% de ceux nés vingt ans plus tard. Pour les mêmes générations de femmes, la proportion passe de 59% à 36%. La transition tend ainsi à être retardée au fur et à mesure que les générations les plus récentes deviennent des grands-parents. Un âge à la première maternité plus tardif dans les générations de femmes fécondes joue certainement ici un rôle important dans le recul de l'âge à la transition grand-parentale, en reflétant le comportement des femmes d'aujourd'hui qui constituent leur famille elles aussi plus tardivement que par le passé.

2.4.3 Les phases parentales et grand-parentales sont-elles distinctes ?

Les résultats précédents sur la composition du ménage grand-parental et de l'entourage mettaient en valeur la situation conjugale et familiale des grands-parents au moment de l'enquête. Qu'en est-il au moment de la transition grand-parentale ? Les phases de parentalité et de grand-parentalité sont-elles distinctes, selon que l'on est grand-père ou grand-mère ?

Figure 6 - Proportion de grands-parents ayant au moins un enfant cohabitant au moment de la transition, selon le genre et le nombre d'enfants



Lecture : * 73% des grands-pères ayant eu 2 enfants avaient au moins un enfant cohabitant à la transition (à 45-49 ans)

Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

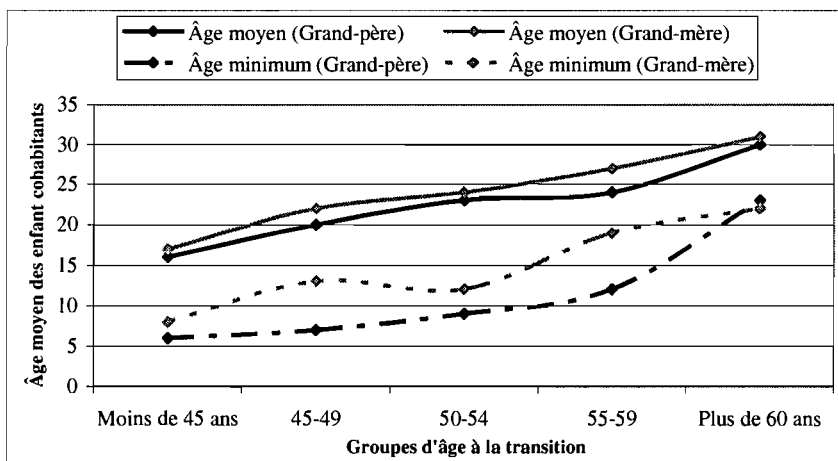
Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

En retraçant l'itinéraire conjugal et familial des enquêtés, on peut calculer le nombre et l'âge des enfants qui cohabitaient avec le répondant l'année de la transition, qu'il s'agisse d'enfants aujourd'hui décédés, d'enfants naturels, ou de beaux-enfants qui résidaient temporairement avec le répondant. Le nombre d'enfants cohabitants au moment de la transition grand-parentale dépend notamment de plusieurs facteurs : l'âge à la naissance du premier petit-enfant, le nombre d'enfants que l'on a eu au cours

de l'existence, l'âge à la naissance du premier enfant et l'écart d'âge entre le premier et le dernier enfant. Bien que tous ces facteurs influencent fortement la probabilité d'avoir un enfant cohabitant au moment de la transition, les deux premiers d'entre eux (âge à la naissance du premier petit-enfant et nombre total d'enfants) paraissent particulièrement pertinents à mettre en relation (figure 6).

Plus on devient grand-parent tôt et plus on a de chances d'avoir encore un enfant vivant sous le même toit à ce moment là. Parmi les grands-parents qui ont eu un ou deux enfants, les grands-pères, un peu plus que les grands-mères, cohabitent avec au moins l'un d'entre eux au moment de la transition. La moitié des hommes et un tiers des femmes qui ont un enfant unique et qui deviennent grand-parent avant 45 ans tendraient à vivre avec cet enfant, qui selon toute vraisemblance, est devenu parent à un jeune âge. Mais ces cas sont rares. La plupart des grands-parents qui ont eu au moins quatre enfants cohabiteraient avec au moins un enfant au moment où ils deviennent des grands-parents.

Figure 7 – Âge moyen et âge minimum moyen des enfants cohabitants au moment de la transition à la grand-parentalité



Note : Calculs à partir de l'effectif pondéré

Source : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

Quel que soit l'âge à la transition du grand-parent, la moyenne d'âge des enfants cohabitants varie entre 15 ans et 30 ans (figure 7). Les enfants cohabitants sont souvent plus jeunes chez les grands-pères que chez les grands-mères, l'âge minimum étant 6 ans parmi les nouveaux grands-pères de moins de 45 ans. La parentalité active à la transition

paraît ainsi plus courante chez les hommes que chez les femmes. Dans le groupe d'âge 50-54 ans, qui rassemble le plus de nouveaux grands-parents, les enfants cohabitants ont approximativement 23-24 ans en moyenne. Le départ du foyer parental est donc vraisemblablement imminent. Il est couramment attendu que le passage à la grand-parentalité s'effectue à la fin de l'éducation des enfants (Hagestad et Burton, 1986). Néanmoins, les enfants tendent à poursuivre leurs études plus longtemps et à quitter plus tardivement le foyer parental. Il n'est donc pas surprenant que l'âge moyen des enfants cohabitants soit supérieur à 20 ans, sauf chez les grands-parents qui ont connu la transition avant 45 ans.

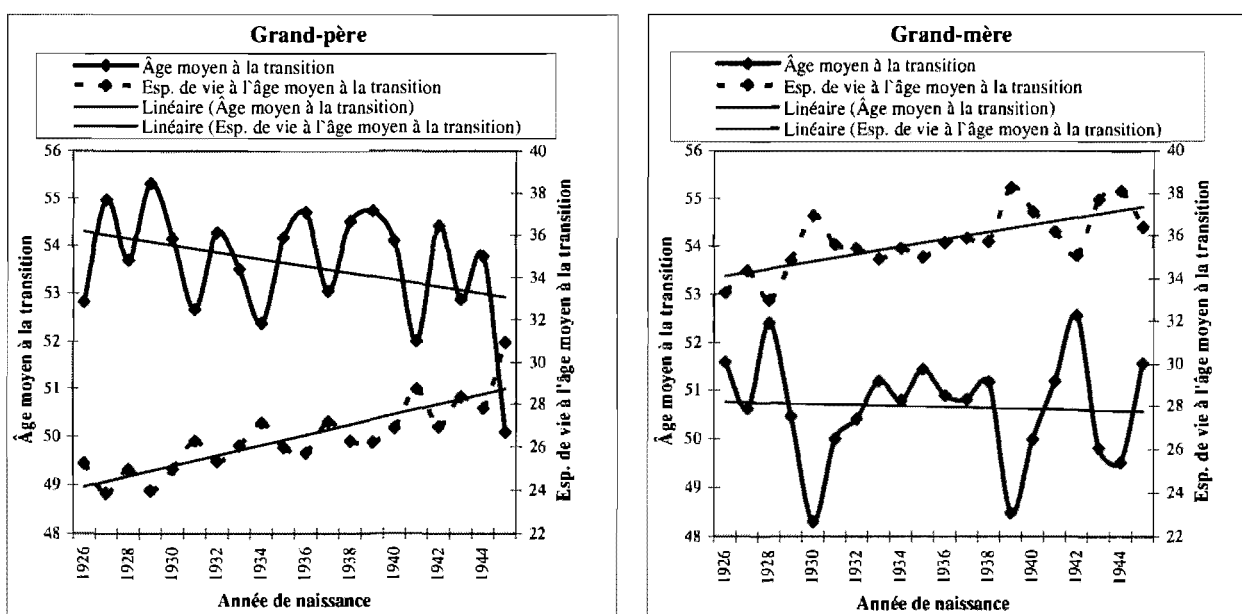
Les phases de parentalité active et de grand-parentalité sont aujourd'hui plus distinctes que par le passé. Élever des jeunes enfants tout en étant nouveau grand-père ou nouvelle grand-mère était en effet plus courant autrefois. Avoir moins d'enfants a en réalité concentré la phase de parentalité active dans un laps de temps plus réduit (Hagestad et Lang, 1986), ce qui réduit les risques d'interférence avec la grand-parentalité. Finalement, les individus qui ont constitué une famille nombreuse ou qui ont formé au moins une deuxième famille encourrent davantage le risque de voir les deux phases se chevaucher, du fait de l'écart d'âge entre le premier-né et le dernier-né.

2.5 VIVRE LA GRAND-PARENTALITÉ : POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Dans la construction de la grand-parentalité, la mortalité joue un rôle en deux étapes. Un âge tardif au décès permet de survivre suffisamment longtemps jusqu'à la naissance du premier petit-enfant. Les petits-enfants ont ainsi une bonne probabilité d'avoir leurs quatre grands-parents vivants à leur naissance (Szinovacz, 1998). De même, un âge tardif au décès donne la possibilité aux grands-parents de côtoyer leurs petits-enfants pendant une longue période de temps. L'augmentation de l'espérance de vie dans les sociétés contemporaines joue donc un rôle majeur dans la configuration de la population actuelle des grands-parents (Hagestad et Burton, 1986). Aujourd'hui, la plupart des adultes, hommes ou femmes, atteignent l'âge de 50 ans. Par contre, comment évolue la durée de la grand-parentalité ?

Comparer les espérances de vie et les âges moyens à la transition par génération permet ici de rendre compte de cette évolution. Toutefois, il s'agit de retenir les générations parmi lesquelles on trouve une majorité de grands-parents, étant donné que les âges moyens à la transition sont calculés uniquement à partir des personnes qui ont vécu cette transition. Dans les générations 1926-1945, une grande majorité de grands-parents est représentée (figure 1). Peu de parents n'ont pas encore de petits-enfants. L'âge moyen à la transition a donc peu de chances d'évoluer à court terme, sauf peut-être au sein des générations 1941-1945.

Figure 8 – Âge moyen à la transition et espérance de vie à l'âge moyen à la transition



Note : Calculs de l'âge à la transition à partir de l'effectif pondéré

Sources : Ined-Insee, ERFI-GGS(1), 2005

Tables de mortalité, générations 1926-1945, Ined

La figure 8 met ainsi en parallèle l'âge moyen à la transition calculée sur la base de l'enquête ERFI-GGS(1), et l'espérance de vie à l'âge moyen à la transition, déterminée par interpolation linéaire à l'aide des tables de mortalité par sexe et par génération (Vallin et Meslé, 2008).

L'âge à la transition des grands-mères tend à être relativement stable sur une longue période de temps, tandis que l'âge à la transition des grands-pères se dessine de

plus en plus tôt (figure 3 et figure 8). Il est néanmoins sous-estimé pour ces derniers dans les générations 1941-1945, dans la mesure où 21% des hommes qui sont parents n'ont pas encore de petits-enfants (figure 1). Par contre, l'espérance de vie à l'âge moyen à la transition a augmenté au sein des générations 1926-1945, à la fois pour les hommes et pour les femmes, mais pas au même rythme. En calculant la moyenne de l'espérance de vie à l'âge de la transition pour les générations 1926-1930 et 1941-1945, l'espérance de vie à la transition, donc la durée de la grand-parentalité, a augmenté de 4 ans pour les grands-pères et de 2,2 ans pour les grands-mères. Toutefois, les grands-mères vivent encore approximativement 35 ans après qu'elles aient eu leur premier petit-enfant, ce qui représente 8 ans de plus que les grands-pères. Ils vivent, quant à eux, la grand-parentalité pendant environ 27 ans. Grands-pères et grands-mères ont ainsi de fortes chances de côtoyer encore leurs petits-enfants à l'âge adulte.

La durée de la grand-parentalité devrait rester relativement stable pour les années à venir, dans la mesure où l'âge à la transition devient de plus en plus tardif et que l'espérance de vie continue de croître. Il faudra néanmoins attendre qu'une majorité de grands-parents soit représentée dans les générations suivantes pour déterminer avec plus de certitude l'évolution de la durée pendant laquelle on est grand-parent.

2.6 CONCLUSION

La diversité des parcours de vie conjugale et parentale indique à quel point la grand-parentalité est un phénomène complexe à appréhender. Les pères et les mères ne présentent pas au départ les mêmes chances de devenir des grands-parents potentiels. Ces dernières sont toujours plus souvent grand-mère du fait qu'elles vivent plus longtemps. Au moment où elles le deviennent, les enfants qui vivent encore dans le foyer parental sont souvent plus âgés. À mesure que leur âge avance, les grands-mères vivent plus souvent seules, ce qui suggère finalement des parcours grands-parentaux plus solitaires. Pourtant, elles connaîtront leurs descendants plus longtemps, voire en plus grand nombre. Plus de maillons à la chaîne donc, avec à la tête une femme pour la plupart des lignées familiales.

Bien que la fécondité reste le principal moteur de l'accès à la grand-parentalité, l'augmentation de l'espérance de vie favorise la rencontre des générations anciennes et nouvelles. Dans le contexte français, la grand-parentalité est loin d'être menacée tant que les couples atteindront leur idéal de famille de deux ou trois enfants, ce qui se situe à peu près au niveau du seuil de remplacement des générations. L'essentiel reste que la chaîne familiale perdure, plutôt que la phase grand-parentale s'allonge. Une question demeure cependant : le gain en espérance de vie finira-t-il par être perdu par l'âge à la maternité de plus en plus tardif ?

La connaissance des parcours de vie conjugale, sur les générations de grands-parents et de parents est aujourd'hui essentielle pour saisir l'ampleur de la grand-parentalité. Le fait que les familles s'étendent horizontalement sur au moins deux niveaux produit certainement des impacts dans les liens intergénérationnels, notamment dans les rôles propres à chaque maillon de la chaîne familiale. Existe-il par exemple des écarts dans les rôles des grands-parents envers les petits-enfants liés par le sang par opposition aux beaux petits-enfants ? De même, dans le sens vertical, les individus des générations intermédiaires cumulent les rôles, en étant à la fois parent, grand-parent, enfant, petit-enfant, etc. Quel est l'impact du nombre et du type de maillons sur la qualité des relations familiales ? Ce qui importe finalement, c'est le moment où la transition grand-parentale a lieu dans le cycle de vie, et non l'âge prédéterminé auquel elle est amenée à paraître (Hagestad et Burton, 1986).

De nombreuses questions restent encore à traiter pour cerner tous les contours de la fonction grand-parentale. La connaissance des facteurs démographiques qui l'influencent est ici fondamentale pour servir d'appui à d'autres études plus qualitatives. Ainsi elle se doit d'être réexaminée périodiquement, ce qui sera possible avec les autres vagues de l'enquête ERFI, ou à plus long terme, avec d'autres enquêtes.

Bibliographie

ATTIAS-DONFUT C., SÉGALEN M., 1998, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris, Éd. Odile Jacob, 330 p.

BONVALET C., LELIÈVRE É., 2005, « Les relations familiales des personnes âgées », in *Retraite et Société, Les nouvelles données démographiques*, CNAV, Vol. 45, p.44-67.

CASSAN F., MAZUY M., TOULEMON L., 2001, « Douze millions et demi de grands-parents », *Insee Première*, n° 776, p. 1-4.

DAGUET F., 1996, « La parenthèse du baby-boom », *Insee Première*, n° 479, p. 1-4.

ENGSTLER H., MENNING S., 2005, « Transition to Grandparenthood in Germany: historical Change in the Prevalence, Age and Duration of Grandparenthood », Berlin, German Centre of Gerontology (Session paper for the ESA Research Network on Ageing in Europe at the European Sociological Association Conference, Torun, Poland, September 9-12, 2005), p. 1-13.

GOKALP C., 1978, « Le réseau familial », *Population*, Vol. 33, p. 1077-1094.

HAGESTAD G.O., BURTON L.M., 1986, « Grandparenthood, Life Context, and Family Development », *American Behavioral Scientist*, Vol. 29, p.471-484.

HAGESTAD G.O., LANG M.E., 1986. « The Transition to Grandparenthood: Unexplored Issues », *Journal of Family Issues*, Vol. 7, p. 115-130.

HAGESTAD G.O., 1988, « Demographic Change and the Life Course: Some Emerging Trends in the Family Realm », *Family Relations*, Vol. 37(4), p. 405-410.

HAGESTAD G.O., 2000, « Adults Intergenerational Relationships », in *The Generations and Gender Programme Exploring Future Research and Data Collection Options*, p. 125-143.

KEMP C.L., 2003, « The Social and Demographic Contours of Contemporary Grandparenthood: Mapping Patterns in Canada and the United States », *Journal of Comparative Family Studies*, Vol. (34(2)), p. 1-57.

LÉVY M.L., 1996, « Les cinquante ans du baby-boom », *Population & Sociétés*, Vol. 311, p. 1-4.

RICHET-MASTAIN L., 2007, « Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record », *Insee Première*, n° 1118, p. 1-4.

ROUSSEL L., 1975, *Le mariage dans la société française*, Paris, Ined, Coll. Travaux et Documents, Cahier n° 73, 408 p.

SZINOVACZ, M.E., 1998, « Grandparents Today: a Demographic Profile », *Gerontologist*, Vol. 38, p. 37-52.

UHLENBERG P., KIRBY J.B., 1998, « Grandparenthood over Time: Demographic Trends », in Szinovacz ME (Éd.), *Handbook on Grandparenthood*, Westport, Connecticut: Greenwood Press, p. 23-39.

VALLIN J., MESLÉ F., 2001, *Tables de mortalité, générations 1926-1945 masculines et féminines*, Ined. Retrieved 15 juillet 2008, from http://www.ined.fr/cdrom_vallin_mesle/Tables-de-mortalite/Tables-de-eneration/Tables-gen-extrapol.htm

Déclaration des coauteurs

Nom : Anne Bourgeois

Code permanent : [information retirée / information withdrawn]

Unité académique : Département de démographie, Faculté des Arts et des Sciences

Programme : M. Sc. Démographie

Article

Auteurs : Anne Bourgeois, Jacques Légaré.

Titre : Comment la démographie façonne la population des grands-parents.

Ouvrage : « Photos de familles. Premiers résultats de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles » (titre provisoire susceptible de modification), à paraître en 2009 dans la collection « Les cahiers de l'Ined ».

État : Soumis pour publication.

Déclaration des coauteurs autres que l'étudiant

À titre de coauteur de l'article identifié ci-dessus, je suis d'accord pour qu'Anne Bourgeois inclut cet article dans son mémoire de maîtrise, qui a pour titre «Démographie, histoire familiale et systèmes de valeurs des grands-parents en France».

[information retirée / information withdrawn]

Jacques Légaré

Le 2 décembre 2008.

CHAPITRE 3

VALEURS FAMILIALES ET HISTOIRE MARITALE ET FAMILIALE DES GRANDS-PARENTS EN FRANCE

Résumé

Le lien entre valeurs et comportements démographiques est ici présenté dans le contexte de la grand-parentalité en France. De par leur statut, les grands-parents font, sans contredit, figure de «sénior» expérimentés dans le domaine de la famille, pour avoir vécu à la fois des transitions conjugales et familiales. Leurs valeurs familiales pourraient-elles être plus affirmées du fait de ce statut particulier?

L'étude suivante propose d'examiner ces valeurs auprès d'individus nés entre 1926 et 1965, au regard de leur histoire conjugale et familiale, en distinguant les grands-pères des grands-mères appartenant à différentes générations, puis en comparant les valeurs familiales des grands-parents par rapport aux parents sans petit-enfant et aux répondants sans enfant ni petit-enfant, nés au cours des mêmes générations.

En premier lieu, toutes les générations de grands-parents ne se ressemblent pas du point de vue des valeurs perçues, surtout les plus jeunes, davantage marquées par la libéralisation des mœurs dès la fin des années 1960. Les jeunes grands-mères se démarquent quelque peu des jeunes grands-pères quant aux solidarités familiales et à l'importance d'avoir des enfants.

Par ailleurs, les grands-parents présentent des valeurs familiales un peu plus marquées que les répondants qui n'ont pas de petits-enfants, surtout s'ils sont nés entre 1946 et 1966. Les grands-parents reconnaissent ainsi davantage l'importance d'avoir des enfants que les parents sans petit-enfant et se montrent plus favorables à aider leur enfants adultes.

3.1 INTRODUCTION

Du point de vue démographique, les parcours de vie adulte des individus sont déterminés par les choix qu'ils exercent en matière de mises en union et de fécondité. Ces comportements, étant pour la plupart choisis, permettent de s'interroger sur ce qui les motive. C'est pourquoi les valeurs font l'objet d'une certaine attention des chercheurs, dans la mesure où ils établissent l'existence d'un lien entre valeurs et comportements démographiques.

Notre attention porte ici plus particulièrement sur les valeurs familiales. Quelles sont-elles ? Au premier abord, avoir des valeurs familiales, c'est posséder un certain attachement envers à ce qui fonde la famille : les enfants surtout, et la vie en couple. Les valeurs familiales font ainsi souvent référence à ce qui se passe au niveau des couples : cohabitation, mariages, ruptures, parentalité... Mais elles peuvent aussi être étendues à tout ce qui a trait à l'exercice des liens familiaux, comme les solidarités

intergénérationnelles. Le sentiment d'obligation ou de devoir envers les ascendants et descendants peut en effet relever des valeurs familiales.

Ces dernières concernent aussi toutes les générations : les plus jeunes, à qui elles sont transmises, et les plus anciennes, qui continuent de transmettre leurs valeurs à leurs descendants. Plutôt que d'examiner directement les valeurs des individus selon leur âge, la spécificité de cette étude tient ici au fait de tenir compte de la position générationnelle au sein de la lignée familiale, en étudiant les valeurs familiales des grands-parents. Ces derniers offrent un cadre d'étude particulièrement original pour étudier les liens qui préexistent entre les comportements démographiques et les valeurs familiales. La grand-parentalité est en effet le fruit de plusieurs histoires familiales, induites par les comportements démographiques des individus.

Mais percevoir les valeurs familiales demeure une entreprise complexe. Les valeurs ne sont en réalité pas directement perceptibles, car construites à partir de mesures d'opinions et d'attitudes. Elles «sont des objets sociaux difficiles à approcher» (Galland et al, 2002), par la confusion qu'elles suscitent avec le concept de normes, qui se rapportent davantage au niveau sociétal (Lesthaeghe et Moors, 2002). Au contraire, les valeurs font plutôt référence à des règles de conduite intériorisées, à des repères, qui vont orienter les actions des individus (Lesthaeghe et Moors, 2002).

De plus, les valeurs ne sont pas figées dans le temps et peuvent évoluer au gré des expériences vécues. Le caractère «endogène» des valeurs à influencer ou à être influencées par les comportements dans le temps les rend donc difficiles à circonscrire. En effet, les orientations dans les valeurs peuvent résulter des comportements que les individus auront eus tout au long de leur vie, ce qui veut dire que les valeurs mesurées sont en quelque sorte une «réponse face aux événements historiques vécus» (Bengston, 1975). Louis Roussel (1994) constate par exemple que les célibataires et les jeunes présentent des valeurs familiales moins prononcées, ce qui suggère que le fait de ne pas encore avoir vécu certaines transitions ou du moins de «ne pas être engagé dans la vie familiale» peut influencer la perception qu'ils ont de la famille. À l'inverse, les couples

mariés avec des enfants pourraient avoir des valeurs familiales plus prononcées. D'autres chercheurs s'intéressent aussi à la relation inverse entre les comportements et les valeurs, à savoir si ces dernières influencent les comportements. Ces recherches s'inscrivent toutefois davantage dans le champ de la transmission des valeurs d'une génération à l'autre, ce qui n'est pas notre propos ici.

Le statut même de grand-parent, qui s'acquiert majoritairement entre 50 et 60 ans, est chargé d'histoires familiales et d'expériences diverses en matière d'unions et de fécondité. Les grands-parents font ainsi figure de personnes expérimentées dans le domaine de la famille, grâce à leur expérience auprès de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Les grands-parents accumulent les rôles de soutien auprès de leurs descendants, voire même auprès de leurs ascendants.

Cette position particulière au sein de la lignée de même que leur implication dans le cercle familial donne l'image d'une vie familiale réussie. Une majorité de grands-parents d'aujourd'hui ont ainsi constitué leur descendance au moment où le mariage était encore considéré comme l'élément fondateur de la famille. Néanmoins, ce n'est pas le cas de tous, car même s'ils ont en commun leur statut, ils n'ont pas vécu les transitions familiales aux mêmes époques, tout comme leurs enfants.

Du point de vue historique, la famille a connu des bouleversements majeurs depuis la fin des années 1960, années marquées par la libéralisation des mœurs. Avant cette période, le mariage était le fondement même de la famille, en tant qu'« institution permanente et stable » (Roussel, 1994). Mais depuis, le mariage moins « à la mode », fait place à la cohabitation « non contractuelle » de plus en plus de couples, avec pour conséquence une augmentation du nombre de naissances hors mariage (Roussel, 1975).

Du point de vue des valeurs, le mariage ne constitue plus le seul modèle de vie familiale convenable. Même si, selon Julien Damon (2006), « le mariage reste une valeur forte » en France, cohabiter sans être marié est largement accepté et répandu. Il

précise d'ailleurs que les valeurs familiales ne sont plus le monopole du modèle traditionnel de la famille basé sur le mariage car, dans ce cas, comment expliquer que les valeurs familiales soient restées relativement stables dans le temps dans un contexte de transformation des modes de vie familiaux ?

La baisse de la fécondité est également considérée comme une transformation majeure au sein de la famille à partir de 1965. Louis Roussel s'est d'ailleurs interrogé sur la dévalorisation possible des valeurs familiales comme élément explicatif de la baisse de la fécondité. Même si la famille reste une valeur essentielle aux yeux des Français (Galland, 1994; Damon, 2006), elle n'est en fait pas valorisée également par tous (Roussel, 1994), à la fois à cause de la diversité des parcours de vie individuels qui influencent les opinions à l'égard de la famille, et de l'évolution générale des normes sociales.

Les grands-parents baby-boomers ont sans aucun doute évolué dans ce contexte de transformations conjugales et familiales, ce qui laisse croire que les grands-parents nés avant guerre ou après guerre ne se ressemblent pas quant à leur parcours conjugal. Les valeurs mesurées aujourd'hui reflètent-elles ces différences de parcours ?

Notre recherche s'articule donc autour de deux axes. Dans un premier temps, l'objectif est de mettre en évidence les différences de valeurs entre des grands-parents appartenant à des générations différentes, et de les expliquer au regard de leurs parcours familial et conjugal. Dans un second temps, il s'agit de vérifier si les grands-parents sont plus attachés aux valeurs familiales que les parents sans petits-enfants et les adultes sans enfant appartenant à des générations identiques. Notre perception des grands-parents en tant que modèle de vie familiale en sera-t-elle changée ?

3.2 DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Le présent article est fondé sur les données de la première vague de l'enquête « Études des Relations Familiales et Intergénérationnelles » de 2005 (INSEE-INED),

version française de l'enquête GGS «Generations and Gender Survey»¹. Dans cette enquête, 10079 répondants âgés de 18 à 79 ans ont été interviewés. L'échantillon retenu est ici composé de personnes âgées de 40 à 79 ans, ce qui représente au départ 6371 répondants nés entre 1926 et 1965. La méthodologie se résume à l'utilisation de l'analyse factorielle pour traiter les questions d'opinions et d'attitude, et à une analyse descriptive des valeurs familiales des répondants.

3.2.1 Caractéristiques des répondants

Les grands-parents constituent 46% de l'échantillon. Du fait de leur statut particulier dans la lignée familiale, ils sont en moyenne plus âgés que ceux qui sont parents sans petits-enfants et ceux qui ne sont pas parents. Les grands-parents appartenant aux générations 1926-45 représentent 65% de l'ensemble des grands-parents.

Tableau V – Effectifs et âge moyen des répondants par cohortes de naissance

		Génération 1		Génération 2		Total
		1926-1935	1936-1945	1946-1955	1956-1965	
Grand-parent	Nombre	773	924	779	138	2614
	% total					46%
	Âge moyen	74,1	64,4	55,2	46,2	63,6
Parent sans petit-enfant	Nombre	46	170	728	1278	2222
	% total					40%
	Âge moyen	73,5	63,0	53,5	44,0	49,2
Ni parent, ni grand-parent	Nombre	128	137	213	310	788
	% total					14%
	Âge moyen	74,1	64,2	54,3	44,2	55,2
	Total	947	1231	1720	1726	5624
	% total	17%	22%	31%	31%	100%

Source : enquête ERFI-GGSI (2005)

¹ VIKAT A. et al, 2007, « Generations and Gender Survey (GGS): Towards a better understanding of relationships and processes in the life course », *Demographic Research*, Vol. 17(14), p. 389-440.

3.2.2 Détermination des facteurs relatifs aux valeurs familiales

L'analyse factorielle constitue «un des outils statistiques privilégiés des chercheurs étudiant empiriquement les systèmes de valeurs» (Lemel, 2000). Elle permet en effet de réduire le nombre de questions à quelques dimensions, en rapprochant celles où les individus ont répondu de manière similaire. Les questions d'opinions et d'attitudes relatives à la famille sont présentées en annexe 1, tandis que des précisions complémentaires sur le déroulement de la méthode sont apportées en annexe 2. Le tableau suivant présente les six facteurs extraits qui sont liés aux valeurs familiales, à l'entraide intergénérationnelle et aux comportements familiaux¹.

Tableau VI - Identification des facteurs relatifs aux valeurs familiales et indice de fidélité des échelles

Facteurs	Variables	% de variance expliquée	α de Cronbach
Importance de la religion dans les événements familiaux	Importance du mariage religieux pour ceux qui font un mariage civil Importance d'une cérémonie religieuse pour l'arrivée d'un enfant Importance d'une cérémonie religieuse pour un enterrement	17,25%	0,865
Prise en charge des parents par les enfants	Aider financièrement les parents s'ils ont des difficultés financières Enfants responsables de la prise en charge des parents s'ils en ont besoin Accueil des parents chez les enfants s'ils ne peuvent plus vivre seuls Enfants doivent adapter leur vie professionnelle aux besoins de leurs parents	7,58%	0,692
Importance d'avoir des enfants	Avoir des enfants pour un homme Avoir des enfants pour une femme	5,74%	0,920
Place traditionnelle de la femme	Responsabilité des filles de s'occuper des parents qui doivent être pris en charge Hommes sont de meilleurs dirigeants politiques que les femmes Homme devrait être plus âgé que la femme dans un couple Mauvais pour la relation si une femme gagne plus que son conjoint Si divorce des parents, mieux pour l'enfant de vivre avec sa mère	4,04%	0,593
Libéralisme dans les comportements conjugaux	Il est bien de cohabiter sans se marier Une femme peut élever seule un enfant sans avoir de relation stable Le mariage est une institution dépassée Le divorce est acceptable même s'il y a des enfants Couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels Le mariage ne devrait jamais être rompu *	2,88%	0,627
Aide des parents aux enfants adultes	Grands-parents doivent s'occuper des petits-enfants si les parents ne sont pas en mesure de le faire Parents doivent aider leurs enfants s'ils rencontrent des difficultés financières Parents doivent modifier leur propre vie pour aider leurs enfants adultes qui en ont besoin	2,16%	0,581
	% de variance expliquée	39,65%	

* Les scores sont inversés pour le calcul du α de Cronbach du fait que la relation entre la variable et le facteur est négative

Source : enquête ERFI-GGSI (2005)

¹ L'indice KMO de 0,804 indique que la structure factorielle est très acceptable.

3.2.3 Précisions méthodologiques quant au choix de réponses

Les choix de réponses aux questions d'opinions étaient les suivantes : d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord, ne sait pas (valeur manquante). La présence d'une réponse intermédiaire occasionne deux remarques quant à l'évaluation des scores moyens et à la proportion de répondants en accord avec les facteurs.

Il est important de souligner que cette échelle de cinq réponses a une incidence sur la valeur des scores moyens. Une réponse « ni d'accord ni pas d'accord » donne l'image que certains répondants ne prennent pas position sur les dimensions mesurées par chacune des questions. Il existe en réalité très peu de valeurs manquantes à chacune des questions, soit entre 0,3% et 2,5%. Ceci laisse croire que les répondants sans opinion particulière ont choisi de répondre « ni d'accord ni pas d'accord », plutôt que de choisir la catégorie « ne sait pas ».

Par ailleurs, les analyses statistiques sur les valeurs prennent souvent en considération la proportion de répondants en accord sur les différents facteurs. Compte tenu de la remarque précédente, cette approche tend à sous-estimer ou à surestimer la proportion de personnes qui se seraient prononcées favorablement ou défavorablement si une échelle à quatre réponses avait été employée.

3.2.4 La prise en compte du temps : générations et contexte historique

Il est courant de retrouver plusieurs notions de temps au niveau des études traitant des valeurs. Les concepts d'âge, de génération et de période sont habituellement pris en compte si les valeurs sont étudiées à partir d'au moins deux enquêtes effectuées à des dates différentes (Lesthaeghe and Moors, 2002). Étant donné que les valeurs sont ici considérées à partir d'une seule enquête transversale, l'effet d'âge et l'effet de génération ne peuvent être mesurés distinctement, tout comme l'effet de période (Galland, 1994). Dans ce cas particulier, il est suggéré de comparer les valeurs sur des

groupes d'individus ayant vécu des expériences similaires (Lesthaeghe et Moors, 2002), ou d'avoir vécu ou non des transitions familiales particulières, comme la parentalité (Bengston, 1975). Deux grands groupes de générations de répondants qui ont vécu les transitions familiales dans des contextes historiques particuliers sont donc considérés.

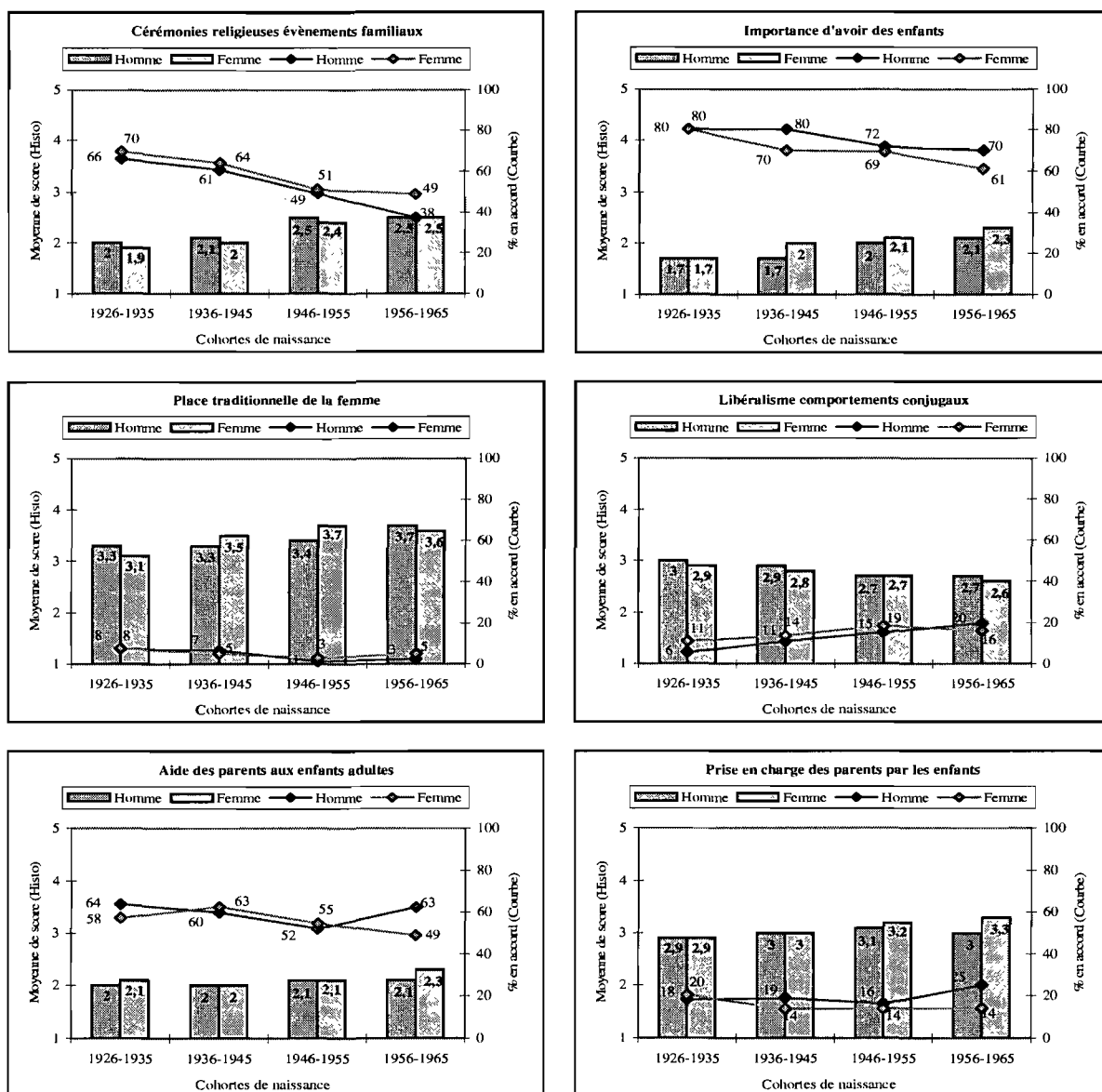
La première « génération » regroupe les répondants nés entre 1926 et 1945, donc âgés de 60 à 79 ans en 2005. De façon générale, ils forment la génération qui a donné naissance aux baby-boomers. La seconde génération regroupe les cohortes de naissance 1946-1965. Elle est formée des baby-boomers, âgés de 40 à 59 ans. Ces derniers ont vécu leur vie d'adulte en pleine libéralisation des mœurs, marquée par la hausse de la cohabitation des couples sans mariage et la baisse de la fécondité après 1965. L'évolution des idées et des normes porte à croire que les valeurs des individus pourraient y être différentes. L'utilisation de classes d'âge de 10 ans permettra cependant de mieux percevoir les changements de valeurs qui s'opèrent entre les deux grandes générations.

3.3 LES VALEURS DES GRANDS-PARENTS : D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

Au sein des études sur la grand-parentalité, la littérature dissocie de plus en plus les grand-mères des grands-pères, eu égard aux différences de rôles qui leur sont dévolus au cours de leur « carrière » de grand-parent. Pour mieux discuter des différences de valeurs entre générations, il nous est apparu indispensable de différencier aussi les valeurs des grand-mères de celles des grands-pères. En effet, les parcours de vie conjugale des hommes et des femmes, qui influencent potentiellement les valeurs mesurées ici en 2005, ne présentent pas les mêmes caractéristiques : le parcours conjugal des femmes commence plus tôt et dure moins longtemps que celui des hommes (Millan-Game, 2000).

3.3.1 Les différences de valeurs entre grands-mères et grands-pères

Figure 9 – Scores moyens et proportion de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord») par facteur



Source : enquête ERFI-GGS1 (2005)

Dans la figure 9, l'échelle des scores moyens par facteur varie de 1 (d'accord) à 5 (pas d'accord). Un score inférieur à 3 indique qu'en moyenne, les répondants sont d'accord avec l'idée qu'évoque le facteur. Un score supérieur à 3 traduit leur désaccord. Un score

moyen très proche de 3 est peu informatif. Pour cette raison, la proportion de répondants effectivement en accord avec l'idée suggérée dans le facteur a été ajoutée.

D'une manière générale, les enquêtés sont favorables à l'idée de ponctuer les événements familiaux par une cérémonie religieuse et reconnaissent l'importance d'avoir des enfants. Ils se prononcent massivement en faveur de l'aide des parents aux enfants adultes mais rejettent l'idée de la prise en charge des parents par leurs enfants. Ils refusent le libéralisme dans les comportements conjugaux et refusent de cantonner la femme dans son rôle traditionnel. Au premier abord, il semble que les différentes générations partagent les mêmes attitudes. Cependant, comme nous allons le voir, cette apparente homogénéité masque des différences significatives.

- *L'importance des cérémonies religieuses recule dans les jeunes générations de grands-parents.*

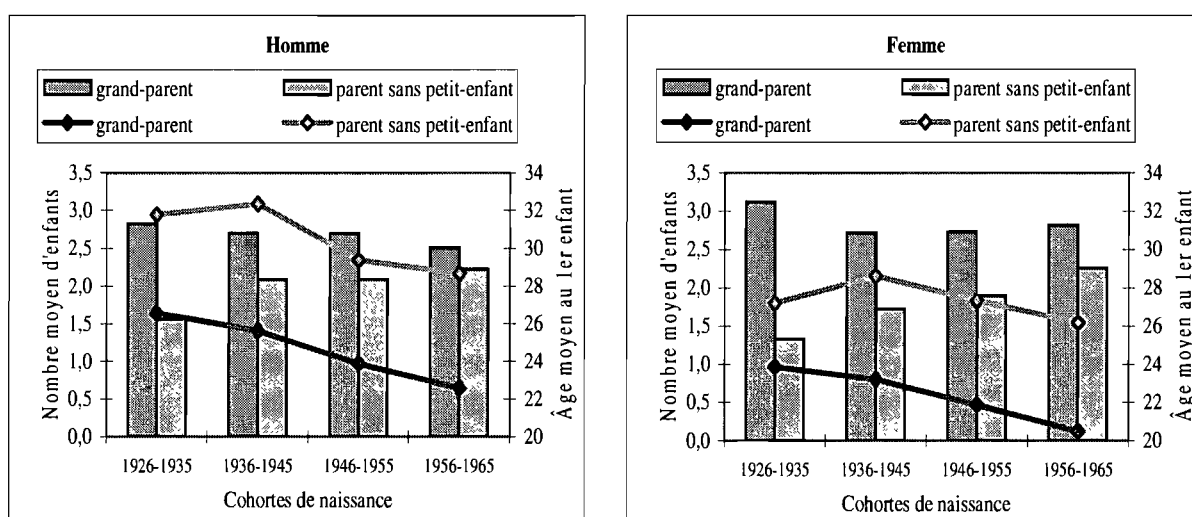
Les cérémonies religieuses autour des événements familiaux tels que les baptêmes, les mariages et les enterrements conservent une importance particulière pour une majorité de grands-parents de 60 ans et plus. Mais les grands-parents plus jeunes y portent moins d'intérêt, surtout les grands-pères de moins de 50 ans. La diminution de l'importance accordée aux pratiques religieuses au cours du temps (Galland et al, 2002) peut expliquer cette baisse d'intérêt, puisque 78% des grands-parents de moins de 50 ans ne pratiquent aucune religion, contre 63% parmi les 70-79 ans. Chez les non-pratiquants, on trouve pourtant 57% de personnes attachées aux cérémonies religieuses (en accord), ce qui dénote l'aspect « traditionnel » des célébrations religieuses.

- *Les grands-pères accordent plus d'importance au fait d'avoir des enfants que les grand-mères.*

L'importance d'avoir des enfants est majoritairement reconnue par les grand-mères et les grands-pères (plus de 60% en accord dans toutes les cohortes), avec toutefois une proportion en accord un peu plus élevée chez les grands-pères que chez les grands-mères. Ces dernières ont eu en moyenne plus d'enfants que les femmes qui ne sont pas grand-mère, et à un âge plus précoce (figure 10). On peut se demander si le

nombre plus important d'enfants qu'elles ont élevés les ont contraintes à une vie plutôt domestique, qui les aurait empêchées de réaliser leurs aspirations professionnelles. Ceci pourrait expliquer le fait que les grands-pères soient plus en accord que les grand-mères sur l'importance d'avoir des enfants. Les hommes ayant toujours été sur le marché du travail, ils n'avaient ainsi pas à faire le choix d'élever les enfants au sein du foyer ou de travailler.

Figure 10 – Nombre moyen d'enfants et âge moyen au premier enfant selon le statut du répondant



Source : enquête ERFI-GGS1 (2005)

- *Les grand-mères de 50 à 70 ans sont marquées par le sceau du féminisme.*

Les grands-pères comme les grand-mères refusent de cantonner les femmes dans leurs rôles traditionnels d'épouse et de mère. Et ce, même dans les plus vieilles générations où moins de 10% des enquêtés adhèrent aux idées traditionnelles. Les grand-mères nées entre 1936 et 1955 rejettent, un peu plus que les grands-pères, une division sexiste des tâches. Il se trouve que les femmes nées pendant la guerre 1939-1945 correspondent le plus à celles qui ont «adhéré aux idées de libération des femmes» (Attias-Donfut et al, 2002).

- *Les grand-mères et les grands-pères s'ouvrent graduellement aux nouveaux comportements conjugaux.*

Les «jeunes» grands-parents sont plus ouverts à accepter d'autres modes de vie conjugaux que leurs aînés, mais cette attitude ne concerne cependant qu'une minorité d'entre eux : entre 15 et 20 % des grands-parents appartenant aux deux dernières cohortes semblent considérer comme acceptable l'existence d'autres modèles familiaux. Les profils de ces derniers se différencient de ceux qui récusent les diverses formes de libéralisme conjugal. En effet, environ quatre fois plus de grands-pères jamais mariés (12,5% contre 3,2% chez les mariés) et environ deux fois plus de grand-mères divorcées (29,1% contre 15,7%) consentent à la diversité des modèles familiaux. Les faibles proportions de grands-parents issus des deux premières cohortes et qui expriment leur accord pourraient tenir au fait que la banalisation de la cohabitation et la montée du divorce caractérisent les années 1970 (Roussel, 1975) et que bon nombre d'entre eux, lorsqu'ils se sont mis en couple, avaient « le mariage pour la vie » comme unique cadre de référence.

- *Les grands-parents acceptent majoritairement l'idée d'aider leurs enfants adultes.*

Quelle que soit leur génération, une majorité de grands-parents ont le sentiment qu'il est naturel d'aider leurs enfants adultes s'ils sont dans le besoin. Leurs comportements s'accordent avec leurs idées: la solidarité intergénérationnelle tournée vers les enfants est en effet très courante au niveau de la génération des grands-parents baby-boomers (Attias-Donfut et Ségalen, 1998), reconnue pour être à l'aise financièrement. Néanmoins, même si elles sont généralement disposées à rendre des services à leurs enfants (score moyen de 2,3), les jeunes grand-mères se démarquent toutefois des jeunes grands-pères : ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à exprimer leur accord sur le fait que les parents doivent aider leurs enfants adultes. Les solidarités familiales auprès des enfants et des petits-enfants sont typiquement associées aux rôles féminins, appuyées par un «sentiment d'obligation né des usages» (Martin, 2002). Le cumul de responsabilités des grands-mères, agissant comme supports familiaux auprès des parents et des enfants serait-il la raison de cet écart ?

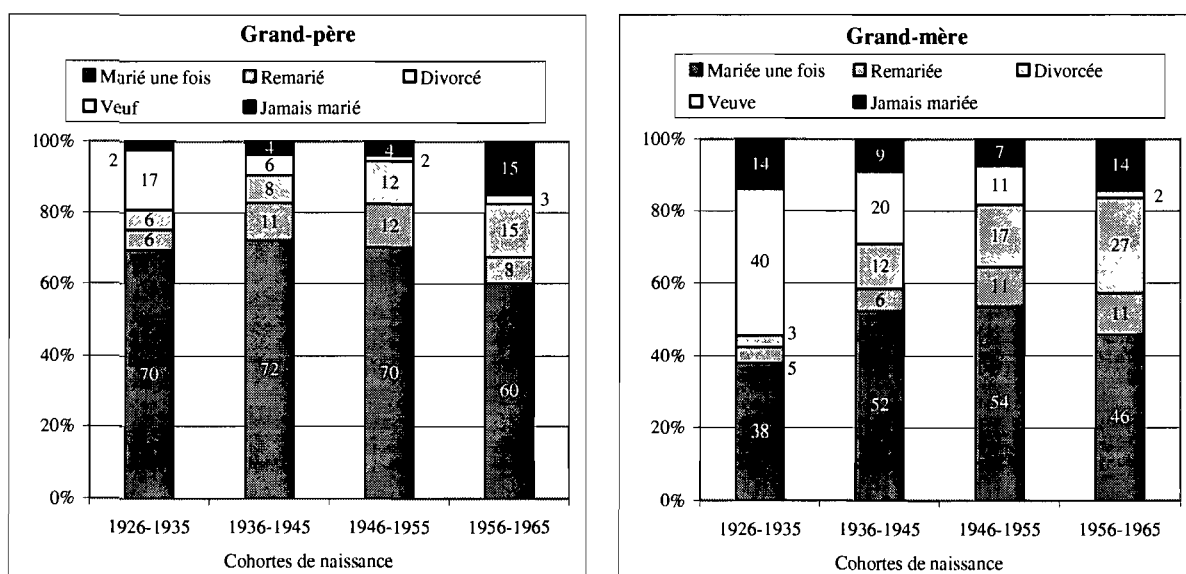
- *Les grands-parents ne sont pas favorables à prendre charge leurs parents encore en vie, surtout les jeunes grand-mères.*

Les grands-parents ne partagent pas l'idée que les enfants doivent prendre en charge leurs parents. Cette attitude traduit sans doute le désir d'indépendance qui prévaut chez les personnes d'un certain âge et leur souci de ne pas être à la charge de leurs enfants (Attias-Donfut, 2002). Les grands-pères et les grand-mères se démarquent peu, sauf au niveau de la dernière cohorte. Les jeunes grands-pères sont moins hostiles que les grand-mères à l'idée d'aider leurs parents dans le besoin : 25% des premiers pensent que les enfants doivent prendre en charge leurs parents dans le besoin contre 14% des secondes. Ainsi, dans le paysage des solidarités familiales, les grands-parents semblent ainsi donner la priorité à leurs enfants et petits-enfants.

3.3.2 Les différences de valeurs selon les parcours de vie conjugaux

Les écarts de valeurs, bien que minimes au sein de la population des grands-parents, peuvent avoir à l'origine de multiples causes. Étant donné que le mariage était considéré comme l'élément fondateur de la famille jusque dans les années 1960 (Breton, 2006), on peut se demander jusqu'à quel point les grands-parents ont connu le mariage.

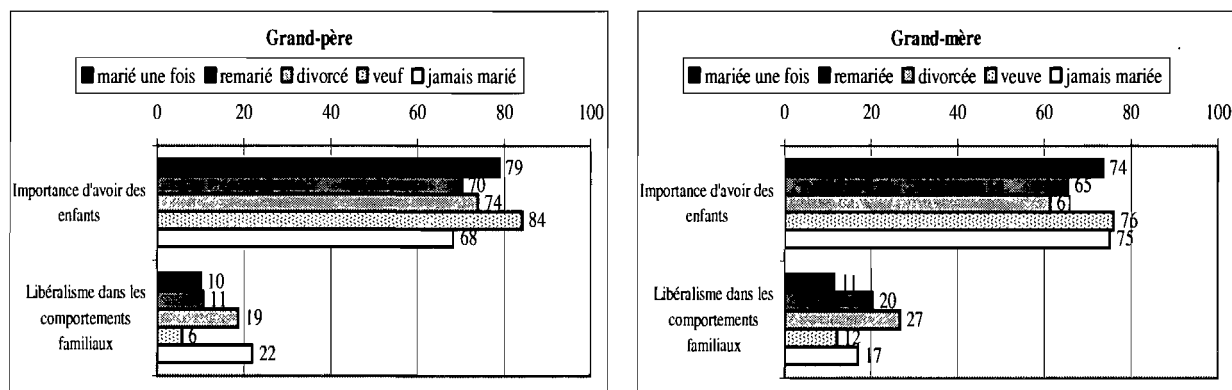
Figure 11 – Situation matrimoniale des grands-parents à la date de l'enquête



Source : enquête ERFI-GGSI (2005)

Les parcours conjugaux des grands-pères et des grand-mères ne se ressemblent pas du point de vue du mariage, si l'on considère la situation matrimoniale uniquement en 2005 et si l'on ne tient pas compte des épisodes conjugaux vécus précédemment. Les grands-pères ont en effet connu ou connaissent encore davantage le mariage que les grand-mères, puisque que plus de 95% d'entre eux nés entre 1926 et 1955 se sont mariés au moins une fois (figure 11). Une grande majorité l'est encore, même pour ceux nés entre 1956 et 1965. Le veuvage touche particulièrement les grand-mères les plus âgées. Les grand-mères des deux dernières cohortes sont, par ailleurs, proportionnellement plus nombreuses que les grands-pères à être divorcées et remariées (28% et 38% respectivement, contre 24% et 23%). Les grand-mères ont vécu à première vue plus d'instabilité conjugale. Cela se reflète-t-il dans les valeurs?

Figure 12 – Proportion de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord»)



Source : enquête ERFI-GGS1 (2005)

Les répondants mariés une seule fois sont proportionnellement plus nombreux que les répondants remariés ou divorcés à estimer qu'avoir des enfants est important (figure 12). Les personnes veuves y sont encore plus favorables, ce qui peut s'expliquer par l'absence de conjoint et donc par le soutien potentiel que les enfants peuvent représenter au cours de la vieillesse. Par ailleurs, le libéralisme dans les comportements conjugaux et le mariage sont plutôt considérés comme diamétralement opposés. Les personnes mariées une seule fois et les personnes veuves tendent ainsi à être plus conservatrices que les personnes qui sont divorcées ou qui n'ont jamais été mariées.

3.4 EXISTE-IL DES DIFFÉRENCES DE VALEURS ENTRE GRANDS-PARENTS ET NON GRANDS-PARENTS ?

Du point de vue démographique, être grand-parent suppose que deux générations successives soient devenues parent. Même s'il revient à la seconde génération de choisir d'avoir des enfants ou non, « la parentalité est, en France, un phénomène partagé par la très grande majorité des hommes et des femmes » (Breton, 2006). Étant donné que les trajectoires familiales d'un individu peuvent être en partie expliquées par les modes de vie familiaux rencontrés dans l'enfance, donc au contact de ses propres parents (Bartle-Haring and Sabatelli, 1998), la parentalité de la seconde génération pourrait vraisemblablement se traduire, du moins partiellement, par la transmission de certaines valeurs familiales ou plutôt parentales. Toutefois, nous ne disposons d'aucune mesure permettant de savoir si les enfants des répondants ont des valeurs similaires à celles de leurs parents.

3.4.1 Les grands-parents sont-ils plus en accord avec les valeurs familiales ?

Au sein des générations 1926-1945, les grands-parents présentent des valeurs similaires aux parents sans petit-enfant, sauf pour l'importance de la religion dans les événements familiaux (tableau VII). Grands-parents et parents accordent plus d'importance au fait d'avoir des enfants (77% et 74% respectivement) que les répondants sans enfant (55%). Les grands-parents se démarquent par contre des parents sans petit-enfant, surtout en ce qui concerne les facteurs liés aux enfants. Les grands-parents considèrent davantage que les enfants sont importants (69% en accord contre 60%) et que les parents doivent aider leurs enfants adultes (54% contre 42%), ce qui est surprenant étant donné que grands-parents et parents ont tous deux des enfants et qu'ils ont constitué leur famille au cours de la même époque. Il semble également que la solidarité intergénérationnelle soit priorisée envers les enfants plutôt qu'envers les parents. Ce dernier constat est, en quelque sorte, à l'image d'un grand nombre de grands-parents qui manifestent un soutien à leurs enfants en gardant par exemple les petits-enfants. Ces écarts pourraient ainsi trouver leur origine dans le statut même de

grand-parent. Les valeurs des grands-parents boomers, mesurées en 2005, pourraient ainsi refléter cette expérience familiale inédite.

Tableau VII - Proportions moyennes de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord») par statut et par génération

Cohortes de naissance 1926-1945	Grand-parent ⁽¹⁾		Parent sans petit-enfant		Ni parent, ni grand-parent	
	N	Moy.	N	Moy.	N	Moy.
Importance religion dans les événements familiaux	1697	0,65	216	0,56 **	265	0,66
Importance d'avoir des enfants		0,77		0,74		0,55 ***
Place traditionnelle de la femme		0,07		0,05		0,07
Libéralisme dans les comportements conjugaux		0,11		0,11		0,15 *
Aide des parents aux enfants adultes		0,61		0,61		0,43 ***
Prise en charge des parents par les enfants		0,18		0,21		0,34 ***

Cohortes de naissance 1946-1965	Grand-parent ⁽¹⁾		Parent sans petit-enfant		Ni parent, ni grand-parent	
	N	Moy.	N	Moy.	N	Moy.
Importance religion dans les événements familiaux	917	0,50	2006	0,41 ***	523	0,36 ***
Importance d'avoir des enfants		0,69		0,60 ***		0,40 ***
Place traditionnelle de la femme		0,03		0,01 *		0,02
Libéralisme dans les comportements conjugaux		0,17		0,17		0,20
Aide des parents aux enfants adultes		0,54		0,42 ***		0,37 ***
Prise en charge des parents par les enfants		0,15		0,17		0,29 ***

(1) Catégorie de référence

* significatif à 5%, ** significatif à 1%, *** significatif à 0,1%

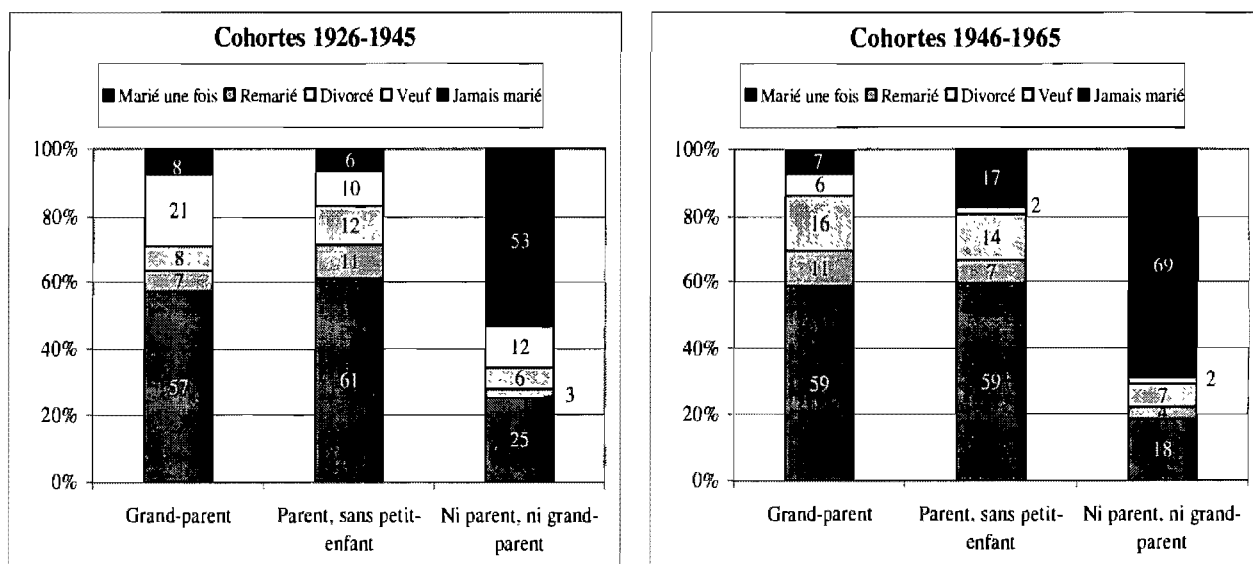
Les moyennes de scores varient entre 1 (d'accord) et 5 (pas d'accord)

Source : enquête ERFI-GGS1 (2005)

3.4.2. Le statut matrimonial peut-il clarifier les écarts de valeurs entre grands-parents et non grands-parents ?

Les répondants qui ne sont ni parent, ni grand-parent, ont assez peu connu le mariage, surtout s'ils sont nés entre 1946 et 1965 (figure 13), comparativement aux grands-parents et aux parents sans petit-enfant. Les profils de ces derniers sont relativement similaires au sein de la première génération, mise à part la plus grande proportion de grands-parents veufs (21%), et aussi de la seconde génération, avec pour différence une plus grande part de parents jamais mariés (17%). Quelle que soit la génération, plus de 9 grands-parents sur 10 ont connu le mariage, et la majorité d'entre eux est encore marié au moment de l'enquête. Étant donné que les parents sans petit-enfant et les grands-parents se distinguent relativement peu du point de vue matrimonial, l'hypothèse qui veut que les écarts de valeurs dépendent du statut paraît tout à fait plausible.

Figure 13 – Situation matrimoniale selon le statut et la génération à la date de l'enquête



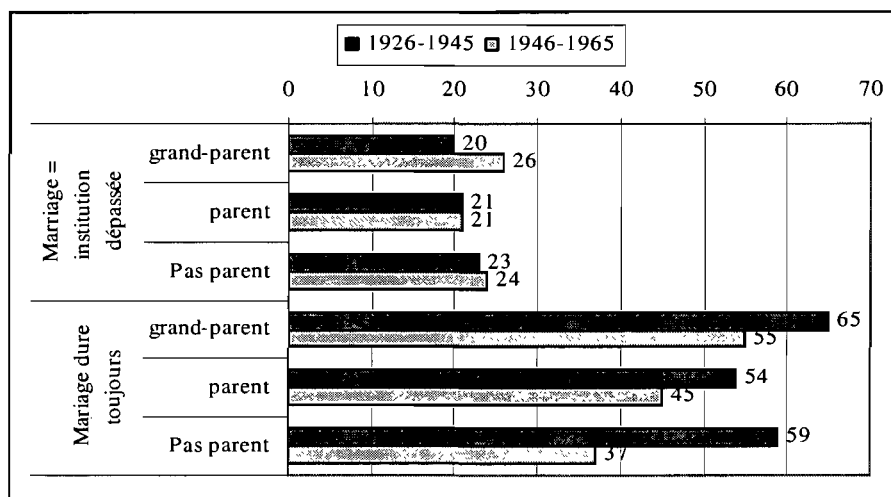
Source : enquête ERFI-GGS1 (2005)

Plus particulièrement, certains écarts ou similitudes de valeurs peuvent être mis en évidence entre les trois statuts en ce qui a trait au mariage (figure 14). Moins de 30% des répondants issus de la première génération comme de la deuxième considèrent que le mariage est une institution dépassée, qu'ils soient grands-parents, parents ou répondants sans enfant. Pourtant, une majorité de ceux qui ne sont pas parents ne se sont jamais mariés. Il aurait été aisé de croire que ces derniers reniaient le mariage. Or il n'en est rien. Les personnes de 40 ans et plus dans l'enquête démontrent ainsi que le mariage a toujours sa place en tant que «modèle de référence» (Roussel, 1975) puisqu'elles continuent à valoriser son existence.

Par contre, les répondants de la seconde génération sont proportionnellement moins nombreux que ceux de la première génération à considérer que le mariage est fait pour durer. Toutefois, même chez les plus jeunes, une majorité de grands-parents le pensent encore (55%). Même si les répondants sans enfant semblent encore valoriser l'idée du mariage, ils sont aussi très nombreux à remettre en question sa pérennité. Le fait qu'une importante majorité de grands-parents et de parents ait expérimenté le mariage pourrait expliquer leur meilleure perception de la durabilité du mariage.

D'ailleurs, mariage et «sentiment de stabilité» vont souvent de pair (Attias-Donfut et al. 2002), ce qui pourrait expliquer ce plus haut niveau de perception chez les grands-parents et les parents.

Figure 14 – Proportion de répondants en accord («d'accord» ou «plutôt d'accord») selon le statut et la génération, pour deux questions liées au mariage



Source : enquête ERFI-GGSI (2005)

3.5 CONCLUSION

Dans la mesure où les grands-parents détiennent une certaine expérience de la famille du fait de leur statut, nous avons cherché ici à mesurer les différences de valeurs entre grands-pères et grand-mères d'une part, et entre grands-parents, parents sans petit-enfant et répondants sans enfant, ni petit-enfant d'autre part. Complexes à saisir du fait de leur caractère évolutif, les valeurs familiales ont été appréhendées pour plusieurs cohortes de naissance, pour permettre des comparaisons entre des groupes relativement homogènes du point de vue des comportements conjugaux et familiaux.

Parmi les valeurs familiales identifiées, il apparaît que les grands-pères et les grand-mères présentent des valeurs sensiblement identiques, sauf au sein de la cohorte née entre 1956 et 1965. Plus d'instabilité conjugale et un cumul des rôles pourraient expliquer un attachement moindre des jeunes grand-mères à certaines valeurs familiales.

Les grands-parents et parents nés entre 1926 et 1946 se ressemblent du point de vue des valeurs, la majorité d'entre eux ayant constitué leur famille avant que ne s'opèrent les mutations sociales apparues à la fin des années 1960. Au contraire, les boomers, nés entre 1946 et 1966, ont évolué dans ce contexte de mutations sociales, marquées par la montée de valeurs plus individualistes. Les grands-parents boomers se montrent plus attachés aux valeurs familiales ; est-ce dû à leur statut ou est-ce parce qu'ils adhéraient davantage à ces valeurs qu'ils se sont plus souvent mariés et ont constitué une famille plus précocement.

Toutefois, approcher le système de valeurs des grands-parents avec une seule enquête transversale ne permet pas de capter à bon escient les changements de valeurs à travers le temps, notamment au moment où les transitions familiales sont vécues. Seul un suivi longitudinal permettrait de capter ces changements de valeurs et de voir, notamment, si certaines de ces évolutions font suite à des transitions familiales.

La prégnance des valeurs familiales chez les grands-parents fait surgir en outre la question suivante : les petits-enfants pourraient-ils devenir les héritiers des valeurs véhiculés par leurs grands-parents ? Il est largement reconnu que les valeurs s'établissent d'abord dans l'enfance, au contact des parents surtout, puisqu'ils ont la charge d'élever leurs enfants. Néanmoins, les valeurs des individus évoluent sous la double influence de leurs expériences personnelles et l'évolution des idées et des mœurs au sein de toute société. Forts de leur expérience familiale, il n'en reste pas moins que les grands-parents transmettent auprès de leurs petits-enfants leur vécu et l'histoire de la famille. Quelle place les valeurs occupent-elles donc dans ce processus de transmission ?

Bibliographie

ATTIAS-DONFUT, C., and SÉGALEN M., 1998. *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris, Éditions Odile Jacob.

ATTIAS-DONFUT C., 2002, « Des générations solidaires », in Jean-François Dortier, *Familles : permanence et métamorphoses : histoire, recomposition, parenté, transmission*, p. 113-123, Auxerre, Éditions Sciences humaines.

ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N., SEGALEN M., 2002, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Éditions Odile Jacob.

BARTLE-HARING S., SABATELLI R., 1998, « An intergenerational examination of patterns of individual and family adjustment », *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 60, p. 903-911.

BENGTSON V. L., 1975, « Generation and Family Effects in Value Socialization », *American Sociological Review*, Vol. 40, p. 358-371.

BRETON D., 2006, « Mise en couple et fécondité, aspects démographiques », *Informations sociales*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Vol. 132, p. 14-25.

DAMON J., 2006, « La valeur "famille" en tendances, un modèle en évolution », *Informations sociales*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Vol. 136, p. 112-120.

FIELD A., 2005, *Discovering Statistics Using SPSS* (Second éd.), Sage Publications.

GALLAND O., 1994, « Âges et valeurs », in Hélène Riffault, *Les valeurs des Français*, Paris, PUF, p. 251-294.

GALLAND O., LEMEL Y., TCHERNIA J.-F., 2002, « Les valeurs en France », *Données sociales*, Paris, Insee, p. 559-564.

LEMEL Y., 2000, « À la recherche des systèmes de valeurs des Français », in Pierre Bréchon, *Les valeurs des Français, Évolutions de 1980 à 2000*, éd. Armand Colin.

LESTHAEGHE R., MOORS G., 2002, « Life course transitions and value orientations: selection and adaptation », in R. Lesthaeghe, *Meaning and Choice, Value Orientations and Life Course Decisions*, Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute, The Hague, Vol. NIDI-CBGS, monographie N° 37.

MARTIN C., 2002, « Solidarités familiales : l'illusion du renouveau », in Jean-François Dortier, *Familles : permanence et métamorphoses : histoire, recomposition, parenté, transmission*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, p. 107-112.

MILLAN-GAME E., 2000, « Valeurs des hommes, valeurs des femmes, quelles différences ? », in Pierre Bréchon, *Les valeurs des Français, Évolutions de 1980 à 2000*, éd. Armand Colin.

ROUSSEL L., 1975, *Le mariage dans la société française*, Ined, PUF, Travaux et Documents, Cahier n°73.

ROUSSEL L., 1994, « La famille », in Hélène Riffault, *Les valeurs des Français*, Paris, PUF, p. 35-82.

Annexe 1 : Questions d'opinions et d'attitude utilisées pour l'analyse factorielle ¹

Question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des phrases suivantes ? »

1. D'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas d'accord
9. Ne sait pas

Cérémonies religieuses	Il est important que l'arrivée d'un enfant soit marqué par une cérémonie religieuse
	Il est important pour ceux qui font un mariage civil de faire également un mariage religieux
	Il est important qu'un enterrement comprenne une cérémonie religieuse
Couple, famille	Le mariage est une institution dépassée
	C'est bien pour un couple non marié de cohabiter même s'ils n'ont pas l'intention de se marier
	Le mariage est un lien pour la vie qui ne devrait jamais être rompu
	Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants
	Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants
	Pour s'épanouir, un homme doit avoir des enfants
	Pour grandir en étant heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère
	Une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme
	Quand les enfants ont 18 ou 20 ans, ils doivent vivre de façon autonome, s'ils en ont les moyens
	Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels

¹ RÉGNIER-LOILIER A., 2006, « Présentation, questionnaire et documentation de l'Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles (ERFI) – version française de l'enquête Generations and Gender Survey (GGS) », Ined, 231 p.

Famille, société	Les grands-parents doivent s'occuper de leurs petits-enfants si les parents ne sont pas en mesure de le faire
	Les parents doivent aider financièrement leurs enfants si ceux-ci ont des difficultés financières
	Si leurs enfants adultes en ont besoin, les parents doivent modifier leur propre vie afin de pouvoir les aider
	Les enfants sont responsables de la prise en charge de leurs parents si ceux-ci en ont besoin
	Les enfants doivent adapter leur vie professionnelle aux besoins de leurs parents
	Si les parents ont besoin d'être pris en charge, c'est aux filles plus qu'aux fils que revient la responsabilité de s'en occuper
	Les enfants doivent financièrement aider leurs parents si ceux-ci ont des difficultés financières
	Les enfants doivent accueillir chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls
	Dans un couple, c'est mieux quand l'homme est plus âgé que la femme
	Si une femme gagne plus que son conjoint, c'est mauvais pour leur relation
	Les femmes devraient pouvoir décider comment dépenser l'argent qu'elles ont gagné sans avoir à demander l'accord à leur conjoint
	S'occuper de sa maison ou de sa famille est aussi épanouissant que travailler pour gagner de l'argent
	Dans l'ensemble, les hommes sont de meilleurs dirigeants politiques que les femmes
	Un enfant d'âge pré-scolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille
	Les enfants souffrent souvent du fait que leur père est trop préoccupé par son travail
Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père	

Annexe 2 : Aspects méthodologiques pour la détermination des facteurs

L'échantillon de départ comprenait 6371 répondants et a été réduit à 5624 répondants par le fait de l'utilisation d'une méthode factorielle. Les enquêtés qui n'ont pas répondu à toutes les questions d'opinions ont en effet été retirés de l'analyse. Toutefois, étant donné que la structure par âge et sexe des répondants exclus diffère peu de celle des répondants restants et compte tenu du nombre élevé de ces derniers, il n'a pas été jugé utile d'appliquer une méthode d'estimation des valeurs manquantes.

L'analyse a été réalisée à partir de 29 questions d'opinions avec le logiciel SPSS. Après avoir vérifié graphiquement la non-normalité de la distribution des variables, le choix de la méthode d'extraction des facteurs s'est portée sur la méthode ULS (Unweighted Least Square), avec rotation oblique (méthode Oblimin dans SPSS). Cette dernière permet aux différents facteurs extraits d'être corrélés, ce qui ajoute du sens dans l'interprétation étant donné que les facteurs ne sont pas complètement indépendants les uns des autres.

Au cours du processus d'extraction, six questions ont été retirées de l'analyse, pour ne pas être suffisamment corrélées à un facteur. Les questions retirées sont les suivantes : pour grandir heureux, un enfant doit avoir un foyer avec une mère et un père; quand les enfants ont 18 ou 20 ans, ils doivent vivre de façon autonome; un enfant d'âge pré-scolaire risque de souffrir si sa mère travaille; les enfants souffrent du fait que leur père est trop préoccupé par son travail; les femmes devraient pouvoir dépenser leur argent sans demander l'accord de leur conjoint; s'occuper de la maison ou de la famille est aussi épanouissant que de gagner de l'argent.

L'objectif a été de créer des scores moyens pour chaque facteur en utilisant la moyenne des réponses aux questions. Cette étape a supposé d'examiner au préalable la cohérence interne des facteurs en calculant l'indicateur α de Cronbach, afin de vérifier le degré de corrélation des variables associées à chaque facteur. Une valeur supérieure à 0,6 est jugée satisfaisante. Bien que les valeurs rencontrées pour les facteurs « place

traditionnelle de la femme » et « aide des parents aux enfants adultes » soient légèrement inférieures à 0,6, chaque variable est corrélée à au moins 0,3 sur le facteur considéré, ce qui rend acceptable le fait de calculer des moyennes de scores pour ces deux facteurs (Field 2005).

Le calcul de moyennes suscite également des interrogations quant au fait d'attribuer la même importance à chaque variable dans le calcul, alors que celles-ci ne présentent pas le même poids dans les facteurs. Cependant, l'interprétation d'un score moyen, et donc de la position des répondants pour chacun des facteurs, est nettement préférée aux scores de régression calculés par SPSS. Pour valider l'utilisation des moyennes de scores, les corrélations entre les moyennes et les scores de régression devaient être supérieures à 0,9, ce qui fût le cas.

Déclaration des coauteurs

Nom : Anne Bourgeois

Code permanent : [information retirée / information withdrawn]

Unité académique : Département de démographie, Faculté des Arts et des Sciences

Programme : M. Sc. Démographie

Article

Auteurs : Anne Bourgeois, Jacques Légaré.

Titre : Valeurs familiales, histoire maritale et familiale des grands-parents en France.

Revue : Gérontologie et Société, La Famille, N° 127, décembre 2008.

État : Accepté pour publication.

Déclaration des coauteurs autres que l'étudiant

À titre de coauteur de l'article identifié ci-dessus, je suis d'accord pour qu'Anne Bourgeois inclut cet article dans son mémoire de maîtrise, qui a pour titre «Démographie, histoire familiale et systèmes de valeurs des grands-parents en France».

[information retirée /
information withdrawn]

Jacques Légaré

Le 2 décembre 2008.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif général de cette étude était d'apporter une meilleure connaissance de la population grand-parentale en France du point de vue démographique, compte-tenu des enjeux familiaux qui découlent de l'implication des grands-parents dans la lignée familiale.

Le premier chapitre a permis, d'une part, de préciser les concepts qui sous-tendent les analyses présentées dans les deux articles, et d'autre part, de relater les études sur les grands-parents qui traitent en partie de la dimension démographique. La recension des écrits a mis en évidence que les aspects démographiques de la grand-parentalité sont abordés seulement de façon partielle. Ce constat a particulièrement motivé cette recherche sur les grands-parents, dont on devine qu'ils sont des partenaires familiaux indispensables pour maintenir les relations entre les générations. De plus, l'acquisition du statut de grand-parent, qui découle de la combinaison de plusieurs facteurs démographiques, suscite de nombreux intérêts de recherche sur les rôles et les fonctions grand-parentales. Mais à ce jour, aucune étude n'a pu approcher les valeurs familiales des grands-parents, dont on se demande s'ils sont davantage porteurs, compte-tenu de leur expérience familiale.

Étant donné que la population des grands-parents est très hétérogène du point de vue des âges et des sexes, les deux chapitres présentés sous forme d'article ont cherché à utiliser des paramètres démographiques pour dresser un portrait plus complet de la population grand-parentale. Il importe de rappeler que cette recherche n'aurait pas aboutie sans l'existence de l'enquête ERFI, qui disposait des variables nécessaires pour traiter à la fois les aspects démographiques mais aussi les valeurs des grands-parents. En effet, la question sur la date de naissance de l'aîné des petits-enfants a permis de situer l'âge à la transition grand-parentale, qui est au cœur des analyses présentées dans le premier article. De plus, les questions d'opinions et d'attitudes ont pu être exploitées eu égard à l'identification des répondants comme étant des grands-parents.

En s'appuyant sur l'influence qu'exercent la fécondité et la mortalité dans la configuration actuelle de la population des grands-parents, il a été mis en évidence que la grand-parentalité en France est loin d'être menacée, compte-tenu du rythme de renouvellement des générations. Toutefois, les parcours grand-parentaux masculins et féminins présentent des écarts majeurs : les grands-pères sont, par exemple, plus souvent en couple et encore avec des enfants que les grands-mères aux mêmes groupes d'âge. Ces dernières ont également plus de chance de connaître leurs petits-enfants à l'âge adulte.

Par ailleurs, les liens entre comportements démographiques et valeurs familiales, appliqués dans ce cas-ci aux grands-parents, sont relativement difficiles à cerner. Étant donné que les valeurs évoluent dans le temps, la seule vision transversale de l'étude présentait des limites évidentes à cette investigation, qui pourra être néanmoins approfondie avec les deux autres vagues de l'enquête. Cependant, il a été possible d'approcher partiellement les valeurs familiales des grands-parents, en tenant compte également des mutations sociales qui influencent la perception des individus vis-à-vis de la famille. Ce premier pas suscitera certainement l'intérêt à mener d'autres recherches, non seulement du point de vue longitudinal, mais aussi du point de vue international, compte-tenu de la disponibilité future des enquêtes GGS.

En étant au cœur des discussions sur la famille, les relations intergénérationnelles et le vieillissement, la grand-parentalité devrait assurément continuer à susciter l'intérêt des chercheurs pour les prochaines années. L'entrée progressive des cohortes du baby-boom dans cette phase laisse place à une multitude de sujets de recherche, comme les transferts financiers entre les membres de la famille et les systèmes d'entraide et de service au sein de la lignée familiale. L'impact des nouvelles structures familiales, notamment de l'émergence des familles recomposées, suscite également des interrogations quant aux rôles des grands-parents vis-à-vis des membres de la famille, qui ne présentent pas de liens de filiation avec eux. Ces enjeux majeurs supposent ainsi de poursuivre plus amplement les recherches dans le champ de la grand-parentalité.

Bibliographie complémentaire (Chapitre 1)

Attias-Donfut C., Ségalen M., 2001, « L'invention de la grand-parentalité », in Didier Le Gall et Yamina Bettahar, *La pluriparentalité dans les sociétés contemporaines*, PUF, p.243-260.

BILLÉ M., 2002, « À quoi servent les grands-parents ? », *Dialogue*, Vol. 158, p.3-10.

CASSAN F., MAZUY M., TOULEMON L., 2001, « Douze millions et demi de grands-parents », *Insee Première*, n° 776, p. 1-4.

DENCH G., OGG J., 2003, *Grandparenting in Britain, a baseline study*, Institute of community studies (Second éd.), 230 p.

ELDER G.H. Jr., 1975, « Age Differentiation and the Life Course », *Annual Review of Sociology*, Vol. 1, p. 165-190.

ENGSTLER H., MENNING S., 2005, « Transition to Grandparenthood in Germany: historical Change in the Prevalence, Age and Duration of Grandparenthood », Berlin, German Centre of Gerontology (Session paper for the ESA Research Network on Ageing in Europe at the European Sociological Association Conference, Torun, Poland, September 9-12, 2005), p. 1-13.

GOURDON V., 2001, *Histoire des grands-parents*. Éd. Perrin, 300 p.

HAGESTAD G.O., BURTON L.M., 1986, « Grandparenthood, Life Context, and Family Development », *American Behavioral Scientist*, Vol. 29, p.471-484.

HAGESTAD G.O., LANG M.E., 1986. « The Transition to Grandparenthood: Unexplored Issues », *Journal of Family Issues*, Vol. 7, p. 115-130.

HAGESTAD G.O., 1988, « Demographic Change and the Life Course: Some Emerging Trends in the Family Realm », *Family Relations*, Vol. 37(4), p. 405-410.

HAGESTAD G.O., 2000, « Adults Intergenerational Relationships », in *The Generations and Gender Programme Exploring Future Research and Data Collection Options*, p. 125-143.

RÉGNIER-LOILIER A., 2006, « Présentation, questionnaire et documentation de l'Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles (ERFI) – version française de l'enquête Generations and Gender Survey (GGS) », Ined, 231 p.

ROUSSEL L., 1994, « Les grands-parents, figures du temps », *Gérontologie et Société*, Vol. 68, p. 32-44.

ROYAL S., 1987, *Le printemps des grands parents : la nouvelle alliance des âges*, Éd. Robert Laffont, Paris, 296 p.

SEGALEN M., 2000, « Enquêter sur la grand-parentalité en France », *Anthropologie et Société*, Vol. 24(3), p. 75-91.

SÉGALEN M., 2006, *Sociologie de la famille*, Éd. Armand Colin, 368 p.

SPREY J., MATTHEWS S.H., 1982, « Contemporary Grandparenthood: A Systemic Transition », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 464, p. 91-103.

VIKAT A. et al, 2007, « Generations and Gender Survey (GGS): Towards a better understanding of relationships and processes in the life course », *Demographic Research*, Vol. 17(14), p. 389-440.